CMJN

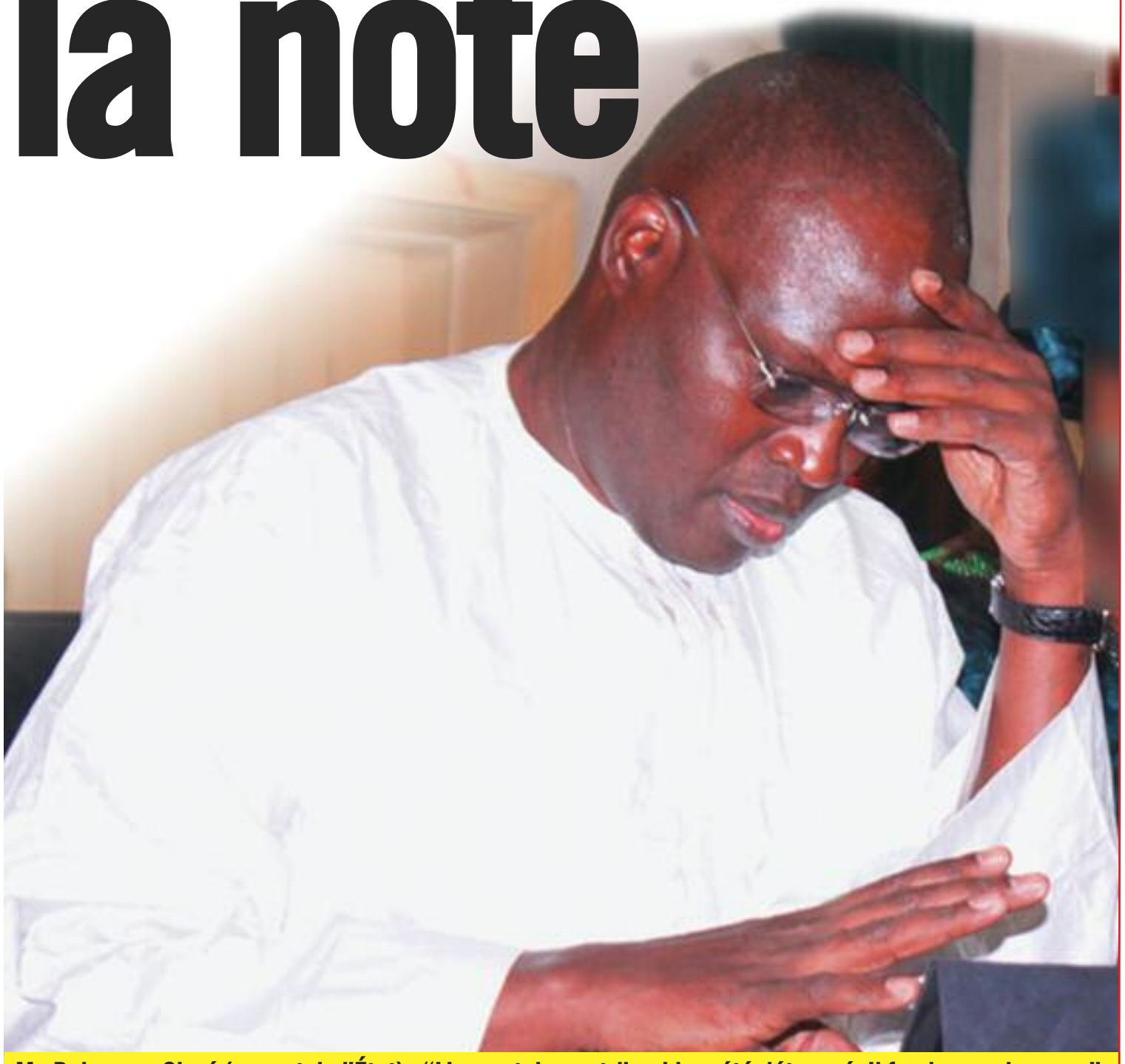
EN QUÊTE

100 F

VENDREDI 31
MARS 2017
NUMÉRO 1732

AFFAIRE DE LA CAISSE D'AVANCE

L'État corse la note



Me Baboucar Cissé (avocat de l'État) : "L'argent du contribuable a été détourné. Il faudra rembourser"
"Il y a un montant initial de 1,8 milliard mais le préjudice total sera évalué"
P. 2

PROFIL - AÏSSATA TALL SALL

Dissidente jusqu'au bout



P.3

PRÉCARITÉ, FISCALITÉ, PUBLICITÉ...

La presse se rebelle



P.7

FAIRE DU SÉNÉGAL UN HUB SOUS-RÉGIONAL

L'État mise sur Air Sénégal SA et AIBD



P.5



CAISSE D'AVANCE DE LA MAIRIE DE DAKAR

L'AJE auditionné hier en tant que partie civile



Khalifa Sall

C'est fait. La constitution de partie civile de l'Etat dans l'affaire de la caisse d'avance de la ville de Dakar qui a envoyé Khalifa Sall et ses collaborateurs en prison est effective. Après avoir déposé sa lettre de constitution lundi dernier, l'Agent judiciaire de l'Etat en personne, Antoine Félix Diome, accompagné de ses conseils Mes Baboucar Cissé, Yérim Thiam et Pape Moussa Félix Sow, a confirmé hier sa plainte. A cet effet, l'AJE a été entendu pendant une quarantaine de minutes. M. Antoine Diome a confirmé les accusations de détournement et de blanchiment portées contre le maire de Dakar et ses collaborateurs. Cependant, d'après Me Cissé, l'Etat n'a pas encore évalué l'ensemble de son préjudice même s'il y a un montant initial de 1,8 milliard F CFA reproché aux inculpés. "Le préjudice sera déterminé. On ne peut l'évaluer pour le moment mais quoi qu'il en soit, l'argent du contribuable a été détourné et il faut le rembourser", soutient la robe noire au téléphone de EnQuête.

L'édile de la capitale et ses collaborateurs séjournent en prison depuis le 7 mars dernier. Il s'agit de Mbaye Touré, Directeur administratif et financier, sa secrétaire Fatou Traoré, Amadou Mactar Diop qui siégeait au niveau de la commission de réception, Yaya Bodian, chef du bureau budget et Ibrahima Yatma Diaw, chef de division finance et comptable. Les deux anciens percepteurs municipaux Mamadou Oumar Bocoum et Ibrahima Touré sont eux placés sous contrôle judiciaire.

Ils sont poursuivis dans le cadre de l'affaire de la caisse d'avance de la mairie de Dakar.

A cet effet, le juge d'instruction a retenu contre eux les chefs d'association de malfaiteurs, détournement de deniers publics portant sur 1,8 milliard F CFA, escroquerie portant sur des deniers publics, blanchiment et faux et usage de faux en écriture administrative et de commerce… Des accusations que le maire socialiste et ses coïnculpés n'ont cessé de réfuter depuis l'enquête à la Division des investigations criminelles (DIC). Ils ont réitéré leurs dénégations lors de leur inculpation et ensuite au moment de l'audition au fond et des confrontations. D'ailleurs, au lendemain de celles-ci, le vendredi dernier précisément, la défense a déposé des demandes de liberté provisoire. ■

AIDA MBODJ / WORÉ SARR



Après une guerre larvée par presse interposée, les députées libérales Aïda Mbdoj et Woré Sarr risquent de régler leurs comptes devant la justice. La présidente du groupe parlementaire les libéraux et démocrates a en effet servi une sommation interpellative à l'ex-maire de Médina Gounass pour qu'elle confirme ses propos. En fait, lors du dernier secrétariat national du Parti démocratique sénégalais (PDS), Woré Sarr aurait déclaré qu'Aïda Mbodj devait être exclue de leur formation politique car chaque mois, le régime de Macky Sall lui verse 7 000 000 F CFA. Sommée de s'expliquer sur une telle allégation, la parlementaire a invoqué son immunité en renvoyant l'huissier auprès de Moustapha Niasse. "Elle a dit à l'huissier de passer par le président de l'Assemblée nationale", renseigne Me Alassane Cissé, à EnQuête. Cependant, d'après l'avocat, Woré Sarr a eu tort d'agir de la sorte puisqu'il ne s'agit pas d'une poursuite ou d'une procédure mais d'une simple sommation interpellative. Face à cette situation, Me Cissé met en garde l'ex-maire car, dit-il, "une surprise l'attend".

CHERIF NDAO

A moins d'une prorogation, le tribunal militaire rend aujourd'hui son délibéré dans l'affaire des sept éléments des Sapeurs-pompiers jugés le 10 mars dernier pour la mort de leur collègue, Chérif Ndao. Ce dernier est décédé en décembre 2013, lors de sa formation dans un camp militaire à Thiès. Si le tribunal suit le réquisitoire du ministère public, les prévenus vont purger des peines de 2 à 5 ans de prison ferme même si lors du procès, les soldats du feu ont tous nié les faits. La famille de la victime réclame la somme de 50 millions de francs au titre de dommages et intérêts. Pour rappel, l'adjudant Cheikh Sadou Abib Weuneulou (Ndlr : en liberté provisoire (Lp), Onacis Bakouch (Lp), Samba Athie (Lp), Jean Baptiste Médard Sagna, en détention, Lat Ndoye, en détention et le caporal-chef Ndjie Bassang, en détention, sont poursuivis pour coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans l'intention de la donner et complicité. Le Professeur Gisèle Wato Guèye de l'Hôpital Aristide Le Dantec et le Docteur Ibou Thiam poursuivis pour faux dans cette affaire, ont finalement été renvoyés devant le tribunal correctionnel. Les deux toubibs sont poursuivis à cause de leur rapport faisant état de mort naturelle. Or, le certificat médical mentionne la présence de contusions musculaires diffusées par coups et blessures, d'insuffisance rénale, paludisme grave avec défaillance neurologique, rénale et hématologique.

CHEIKH TIDIANE GADIO



Le bureau politique national provisoire du Mouvement panafricain et citoyen Luy Jot Jotna a tenu mercredi dernier une séance extraordinaire portant sur l'évaluation de "l'Appel au dialogue national et à la Paix". Une invite de son leader, le Docteur Cheikh Tidiane Gadio, et qui s'inscrit dans le sillage des appels lancés par tous les chefs religieux du Sénégal, musulmans comme chrétiens. Dans ce sens, le MPCL "lance un appel à la décrispation du climat politique national très tendu de nos jours, surtout après l'emprisonnement de personnalités politiques dont la détention a légitimement créé une vive émotion dans le pays et dans le monde entier". Face à cette situation, Cheikh Tidiane Gadio et ses camarades pensent qu'il "est urgent de faire retomber la tension et d'accorder une liberté provisoire à ces leaders pour qu'ils retournent à leurs familles, à leurs amis et à leur travail afin que la Justice puisse faire son travail dans la sérénité et sans être accusée de collusion avec l'agenda politique d'un camp contre un autre".

CHAMBRE CRIMINELLE

L'audience de la Chambre criminelle du Tribunal de grande instance (TGI) de Kolda s'ouvre ce vendredi 31 mars. Trois affaires sont inscrites au rôle. Mame Cissé, une dame qui a battu à mort sa fille dans la nuit du 7 au 8 avril dans le village de Bloc, région de Sédhiou, va ouvrir le bal. Elle répondra du chef de coups mortels sur une mineure de moins de sept ans. Famara Sané, accusé de culture de chanvre indien et de détention d'arme blanche sans autorisation lui succédera à la barre. Albert Diabang boucle l'audience. Il lui est reproché des faits de trafic intérieur de chanvre indien et de contrebande de marchandises prohibées.

DÉFILÉ

Le Sénégal célèbre mardi prochain, 4 avril le 57ème anniversaire de son indépendance sous le thème : "Le rôle des Forces de défense et de sécurité dans la protection de l'environnement." D'après le Colonel Abdoul Ndiaye, Directeur de l'information et des relations publiques des armées (Dirpa), pas moins de 1 822 civils et 3 824 militaires et paramilitaires seront déployés pour les besoins du défilé. "Cette année, on va faire un grand défilé avec la participation des formations militaires, paramilitaires et civiles. Il y aura une prise d'armes avec remise de décorations, juste à l'arrivée du président de la République, Macky Sall. Cet acte sera suivi d'un défilé civil, aérien, ainsi qu'une revue navale qui sera filmée. Il sera aussi question de défilé motorisé et de celui dit à pied. Et pour boucler la boucle, il y aura un vin d'honneur au cercle mess des officiers", a renseigné le colonel Ndiaye au cours d'un point de presse tenu hier. Parmi les innovations de cette édition, il y a le défilé des élèves officiers de l'Ecole de la gendarmerie nationale qui vont faire une démonstration avec les baïonnettes. Il est aussi prévu une projection sur écran d'une revue navale avec la mise en œuvre des marins. L'autre particularité, des troupes gambiennes vont défiler à côtés des jambars sénégalais.

OUMAR GUÈYE

Le ministre de la Pêche et de l'Économie maritime a reçu hier, à Potou, les félicitations du président de la République. A en croire Macky Sall, "Oumar Guèye fait partie des ministres qui s'adonnent au travail qui leur a été confié avec engagement et sacerdoce". "Je tiens ici depuis Potou à vous dire merci mais surtout à vous féliciter pour ce que vous faites pour le secteur de la pêche", loue le chef de l'Etat. Il fallait alors voir le ministre Oumar Guèye tout sourire. Toutefois, pour ne pas faire des jaloux, Macky Sall ajoute que l'ancien membre du parti Rewmi n'est pas le seul ministre travailleur dans le gouvernement dirigé par Mahammed Boun Abdallah Dionne.

MBERY SYLLA

Le président du Conseil départemental de Louga s'est fait remarquer hier, à la fin de la cérémonie d'inauguration du port de pêche de Potou. À la fin de la rencontre, le député a voulu prendre un bain de foule, debout sur la porte de son véhicule comme un agent de sécurité. Cet ainsi que sa portière a heurté un journaliste sur la chaussée. Ce dernier qui a apostrophé le parlementaire pour lui demander de fermer la porte a été très vite attaqué par les nervis du parlementaire. Finalement, le reporter a été sauvé par son badge où il est écrit "Presse". Heureusement pour le journaliste car les bodygards voulaient lui faire sa fête.

NÉCROLOGIE



"Chaque jour est une vie. Travaillons à la beauté des choses." Les auditeurs d'Afrique Midi diffusée sur la Radio France internationale (RFI) n'entendront plus cette signature. Car, son auteur Laurent Sadoux est décédé à l'âge de 51 ans. Cette grande voix qui a été aux manettes des éditions de la matinale, est entrée à RFI à l'âge de 18 ans, plus exactement en 1983. Présenté comme un littéraire, Laurent Sadoux possédait plus de 3 000 livres dans son appartement. Homme de grande culture, amateur d'histoire de France, il était un pur autodidacte.

ENQUÊTE
Publications - Société éditrice
Mermoz Pyrotechnie
Villa N°23, 2e étage
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur Général :
Mahmoudou Wane
Directeur de publication :
Ibrahima Khalil Wade
Rédacteur en chef :
Gaston Coly
Secrétaire de la Rédaction :
Assane Mbaye
Grands Reporters :
Babacar Willane & Mahmoudou Wane
Chef de Desk Société :
Fatou Sy
Chef de Desk Sports :
Adama Coly
Chef de Desk Éco-Social :
Aliou Ngamby Ndiaye
Chef de Desk Culture :
Bigué Bob

Rédaction :
Louis Georges Diatta, Viviane Diatta, Mame Talla Diaw, Aida Diène, Ousmane Laye Diop, Cheikh Thiam, Habibatou Traoré
Correcteur :
Boubacar Ndiaye

Directeur artistique :
Fodé Baldé
Maquette :
Penda Aly Ngom Sène, Bollé Cissé

Service commercial :
enquete.commercial@gmail.com
Tél. : **33 868 47 17**
Impression : **AFRICOME**

AISSATA TALL SALL

Dissidente jusqu'au bout

Tanoriste jusqu'au dernier congrès du Parti socialiste, Aïssata Tall Sall, 60 ans, nourrit de plus en plus des ambitions présidentielles. Droit dans ses bottes, elle essaye tant bien que mal de se frayer aujourd'hui son propre chemin pour aller à l'assaut du pouvoir en 2019, dans un milieu où le mâle dominant ne fait aucun cadeau.

ASSANE MBAYE



"Dans la vie, rien n'est donné : tout s'acquiert par la détermination", a l'habitude de déclarer la mairesse de Podor dans ses sorties médiatiques. Mais cette assertion d'Aïssata Tall Sall résume en réalité toute sa personnalité. D'ailleurs, c'est sous l'angle de cet axiome qu'elle semble bâtir son action. Que ce soit en politique, dans sa carrière professionnelle ou dans sa vie de tous les jours, la dame a toujours été constante dans ses principes. Son ambition aujourd'hui, c'est de briguer le suffrage des Sénégalais et rompre, à cet effet, une vieille domination masculine dans la gestion du pouvoir, qui remonte à bien avant l'accession du Sénégal à la souveraineté nationale, en 1960.

"Mon ambition est de faire élire au Sénégal la première femme présidente de la République de l'espace africain francophone", déclarait-elle, en 2015, dans les colonnes du magazine français Jeune Afrique.

Dissidente du PS

Après une dissidence opérée au sein du Parti socialiste, la mairesse de Podor s'éloigne davantage des instances de son parti d'origine, avec l'annonce de sa candidature à la prochaine présidentielle de 2019. Les lignes de fracture qui se sont dessinées, dès le départ, prennent ainsi forme et se concrétisent au fur et à mesure que le jeu politique s'éclaircit en perspective des prochaines joutes électorales.

Seulement, le contexte politique dans lequel cette annonce est faite, surtout après l'emprisonnement du maire de Dakar Khalifa Ababacar Sall, par ailleurs leader de la coalition Taxawu Dakar, brouille le jeu politique et laisse supposer beaucoup d'hypothèses. Si certains parlent de candidature de diversion du président de la République Macky Sall qui aurait réussi à dompter une militante socialiste "indocile", là où Ousmane Tanor Dieng a échoué ; d'autres parlent de plan B de la coalition Taxawu Dakar. Quoi qu'il en soit, les deux hypothèses constituent une énigme, qui livrera certainement ses secrets au fur et à mesure que l'on approche des prochaines joutes électorales.

"Crime de lèse-majesté"

Des ambitions présidentielles, Aïssata Tall Sall en a toujours eu, bien avant l'avènement de Macky Sall au pouvoir, le 25 mars 2012. Mais encore pour parvenir à ses objectifs, fallait-il d'abord défier Ousmane Tanor Dieng au sein d'un Parti socialiste qui venait à peine de sortir de douze longues années de harcèlement et de tentative de musèlement politique par le tout puissant Abdoulaye Wade. Qui, dès les premières heures de la première alternance, a favorisé une vaste opération de transhumance politique de caciques et barons socialistes qui ont aussitôt rejoint les prairies bleues d'un Parti démocratique sénégalais qui cherchait encore à se massifier pour se débarrasser de ses alliés des premières heures devenus subitement trop encombrants.

Si Aïssata Tall Sall a su résister aux multiples tentatives de débauchage politique d'Abdoulaye Wade qui voulait même faire d'elle le Premier ministre du Sénégal, en un moment donné du règne du régime libéral, elle n'a pas su pardonner au Secrétaire général du PS ses choix politiques de se faire remorquer par le parti présidentiel, dans le cadre de la coalition Benno bokk yaakaar (BBY) avec qui il a décidé de cheminer, lors des élections législatives de 2012, ensuite aux Locales de 2014, puis lors du référendum du 20 mars 2016 et enfin lors des Législatives à venir. C'est ce qui a motivé sa candidature, lors du 15ème congrès du PS, des 6 et 7 juin 2014, devant Ousmane Tanor Dieng. Une candidature qui est apparue aux yeux de certains responsables socialistes comme un crime de lèse-majesté.

Les relations entre les deux responsables socialistes, qui battaient de l'aile depuis un bon moment, vont se détériorer avec la tournure des évènements et vont également occasionner des dégâts collatéraux qui se répercuteront jusque dans ses rapports avec le maire de Dakar. Alors que le processus de cette primaire a été enclenché, le chargé de la vie politique du PS, Khalifa Sall en l'occurrence, l'arrête nettement pour écarter la candidature de Aissata Tall Sall, permettant ainsi à Ousmane Tanor Dieng de rempiler tranquillement et sans grande difficulté à la tête du PS pour, disait-il, sauver l'unité et la cohésion du parti. A l'issue de ce processus, les relations entre ces deux prétendants à la succession de Tanor en ont pris un sacré coup.

Dame de fer

Dans une contribution parue dans les colonnes de EnQuête intitulée "Cette petite paysanne de Podor", la journaliste Charlotte Meyer décrivait la mairesse de Podor comme une dame de fer qui s'est forgée toute seule et en des circonstances pas du tout évidente. Selon elle, "c'est au barreau que la politicienne se forge sa réputation : des généraux Palenfo et Coulibaly au président malien Dioncounda Traoré en passant par l'ex-premier ministre togolais Agbéyomé Kodjo, elle s'illustre face à des personnalités au profil complexe". "Aïssata Tall Sall avait tout pour trouver une réponse au peuple sénégalais. Cette "petite paysanne de Podor", comme elle se plaît elle-même à se définir, a su se construire jusqu'à devenir la "Lionne du Fouta", une figure emblématique de la fronde socialiste prête à rentrer dans les rangs de ces femmes qui avaient construit la légende sénégalaise. Et après avoir exercé les rôles de députée et maire de Podor, de ministre de la communication entre 1998 et 2000, puis de porte-parole du parti socialiste, c'est vers la présidence de la République qu'elle se tourne à présent", écrivait-elle.

Cependant, il faut relever que si Aïssata Tall Sall s'est forgé une réputation sous le régime d'Abdou Diouf et dans les prétoires, c'est dans l'opposition, durant les douze ans de règne du Président Abdoulaye Wade, qu'elle l'a affinée. Celle que l'on surnomme la Ségolène Royale sénégalaise, même si elle ne s'identifie pas à elle, s'est illustrée davantage en 2014, lors des élections locales de la même année à l'issue desquelles elle est arrivée à bout de son adversaire de l'Alliance pour la République, le richissime Racine Sy. Cela, malgré l'absence de soutien de son parti plus enclin à renforcer ses alliés que certains de ses responsables dissidents.

Riche carrière politique et avocate

Cette maturité, Aïssata Tall Sall la doit à son riche parcours politique. Titulaire d'une maîtrise en Droit à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar où elle est d'ailleurs sortie major de sa promotion avec la mention Assez Bien, et d'un MBA en "Programm For International Management", à l'Université Américaine de Paris (IUA), Aïssata Tall Sall s'est tracée un parcours politique exemplaire durant le règne du régime socialiste. De par sa résistance à la transhumance politique sous Abdoulaye Wade, ses combats politiques et ses prises de position courageuses, elle se voit attribuer le sobriquet de "Lionne du Fouta".

D'abord ministre de la Communication et porte-parole du Gouvernement de Mamadou Lamine Loum entre 1998 et 2000, Aïssata Tall Sall est mairesse de la commune de Podor depuis 2009. Membre du Bureau politique du PS, elle est nommée Secrétaire nationale, porte-parole du PS jusqu'en 2014, lorsqu'elle a été remplacée par son adjoint, Abdoulaye Wilane.

Parallèlement à ce parcours politique, elle a une riche carrière d'avocate. En effet, après avoir prêté serment en 1982, c'est dans le cabinet de Maître Mour Seck qu'elle a fourbi ses armes. Lauréate à la première rentrée de la conférence solennelle du stage du Barreau de Dakar, elle décide en 1986 de prendre son destin en main et de faire cavalier seul. C'est ainsi qu'elle mettra en place plus tard son cabinet d'avocat avec lequel elle gagne beaucoup de procès internationaux. Outre les généraux ivoiriens Palenfo et Coulibaly, accusés d'atteinte à la sûreté de l'État, elle a également plaidé pour l'ancien président mauritanien Mohamed Ould Haidalla, l'ex-premier ministre togolais Agbéyomé Kodjo ou encore l'ancien président malien par intérim, Dioncounda Traoré. C'est d'ailleurs, selon Jeune Afrique, au procès des deux Ivoiriens que le cinéaste Abderrahmane Sissako la remarque. Quelques années plus tard, il lui proposera de jouer son propre rôle dans son film Bamako, où elle défend la cause de l'Afrique face au FMI et à la Banque mondiale. Cela lui vaudra, en 2006, de monter les marches du Festival de Cannes au bras d'Abdou Diouf, alors Secrétaire général de la Francophonie, dont elle avait été la ministre. ■

CONTRE-MANIFESTATION DES JEUNES DE L'APR LE 7 AVRIL

La Cojer défie "Y en a marre"

Pour contrecarrer le rassemblement des "Y en a marristes" du 7 avril prochain, les jeunesses de l'Alliance pour la République envisagent une contre-manifestation le même jour.

HABIBATOU TRAORÉ

Une date, deux marches. C'est ce à quoi on risque d'assister le 7 avril 2017 prochain. Avec d'une part, le mouvement Y en a marre qui a décidé d'organiser une marche de protestation pacifique contre la gestion du pays par le régime de Macky Sall, et d'autre part, les jeunes de l'Alliance pour la République qui envisagent d'organiser une contre-manifestation. C'est en tout cas ce qu'a annoncé hier la Convergence des jeunesses républicaines (Cojer).

En effet, face à la presse, la coordonnatrice de ladite structure, Thérèse Faye Diouf et ses camarades ont soutenu que le rassemblement d'un million de personnes annoncé par les "Y en a marristes" ne relève que "d'une affabulation" et d"'une imposture qui ne va, comme à l'accoutumée, accoucher que d'une petite souris". Le coordonnateur de Y en a marre, Fadel Barro et ses camarades qui ont demandé à tous les citoyens sénégalais qui souhaiteraient participer à cette marche de s'habiller en noir pour monter leur mécontentement, risquent ainsi de se heurter aux jeunes de l'APR qui, à la place du noir, appellent leurs militants et sympathisants à se vêtir de blanc. "La Cojer fera face à toute tentative éhontée de sabordage de la marche inéluctable de notre pays vers l'émergence", a averti la directrice de la case des tout-petits.

Pour les camarades de Thérèse Faye Diouf, il est inacceptable de plonger le pays dans l'insurrection. C'est pourquoi ils n'excluent pas un affrontement avec le camp d'en face. "Nous sommes conscients des risques d'affrontement qui peuvent en découler mais nous préférons étouffer leur projet dans l'œuf. Que les forces de l'ordre prennent leurs responsabilités", a déclaré Meissa Mayocor Diouf, membre de la Cojer. Ce dernier et ses camarades d'inviter enfin les "Y en a marristes" à revoir leurs comportements car, disent-ils : "nous sommes au courant de leurs agissements à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Avant de réclamer quoi que ce soit, ils devraient éclairer les Sénégalais sur le financement reçu de Monsieur Lamine Diack et de multiples Ong occultes". ■



Thérèse Faye Diouf

SUBVENTION DES MOTEURS DE PIROGUE

10 milliards seront inscrits dans le budget 2018

Le chef de l'Etat a pris, hier, l'engagement de mettre sur le budget 2018 une ligne de 10 milliards de F CFA pour poursuivre la subvention des moteurs de pirogue. Avec pour objectif final l'équipement de toutes les embarcations.



Inauguration du port de pêche de Potou

ALIOU NGAMBY NDIAYE

Le gouvernement va inscrire 10 milliards de F CFA dans le budget 2018 pour la subvention des moteurs de pirogue. Le président de la République a fait cette promesse hier, lors de l'inauguration du port de pêche de Potou (Louga). Macky Sall a fait cette déclaration en répondant à une doléance du représentant du comité local de pêche artisanale (CLPA), Abdoulaye Ndiaye, selon qui, même si l'Etat a fait des efforts en subventionnant 5000 moteurs, cela n'est pas suffisant parce que le secteur de la pêche artisanale compte près de 20 000 pirogues. Pour cela, M. Ndiaye invite le chef de l'Etat à poursuivre cette subvention pour arriver à une "généralisation".

L'autre doléance formulée par Abdoulaye Ndiaye est le remplacement des pirogues en bois par des pirogues en fibre de verre. Cette mutation, dit-il, permettra de renforcer la sécurité des pêcheurs en mer. "Si on veut être en phase avec la réglementation internationale par rapport à la protection de l'environnement, aux respects des normes de salubrité, aujourd'hui le Sénégal a besoin de remplacer les pirogues en bois par des pirogues en fibre de verre. C'est pourquoi nous demandons à l'Etat de mettre en place un système qui puisse permettre d'avoir des subventions pour pouvoir acquérir ces pirogues adéquates à cet effet", plaide Abdoulaye Ndiaye. Sur ce point, le Président Sall promet que le gouvernement va travailler avec les sociétés qui s'activent dans la fabrication de ces types d'embarcations pour aider les pêcheurs artisanaux à y avoir accès. Toutefois, le chef de l'Etat indique que la sécurité en mer sera plus renforcée si les pêcheurs utilisent les gilets de sauvetage et que chaque pirogue a sa géolocalisation.

Sur un autre registre, le porte-parole du CLPA note que ce port de Potou, de même que les autres qui ont été réalisés dans d'autres localités du pays, va permettre de mieux valoriser les produits de la mer mais aussi d'aider les pêcheurs sénégalais à avoir accès au marché extérieur avec des produits qui respectent les normes d'hygiène édictées pour pénétrer le marché de l'Union européenne. "Ce quai de pêche doit avoir des produits et cela ne peut se faire que par une gestion durable des ressources halieutiques", conseille-t-il.

Pour le chef de l'Etat, Macky Sall, l'option du gouvernement est de "garantir la résilience des communautés côtières". Pour cela, il faut faire face à la pêche illicite ou pêche INN qui fait perdre au Sénégal près de 150 milliards de F CFA par an. Pour lutter contre ce fléau, la FAO, renseigne le Président Sall, "a pris des mesures contraignantes". Cela pour, dit-il, promouvoir "l'approche éco-systémique des pêches et les directives volontaristes de la pêche artisanale en vue d'éliminer la faim et la pauvreté dans le monde".

"La gestion stratégique que nous avons adoptée et mise en œuvre vise à améliorer la gouvernance des pêches, gage d'une gouvernance durable apte à garantir la résilience des communautés côtières. Toutes les mesures seront prises pour faire de la pêche un secteur dynamique qui participera à l'émergence de notre pays", promet-il. ■

EXPLOITATION DU PÉTROLE ET DU GAZ

Les mises en garde du Pr Pierre Dockes

Le président du Cercle des Economistes de France, le Pr Pierre Dockes, a invité hier l'Etat du Sénégal à la prudence dans la gestion de ses ressources naturelles, notamment le pétrole et le gaz, en évitant le syndrome de l'arachide et du coton. Il s'exprimait à l'occasion d'un colloque à Dakar.



MARIAMA DIEME

Pour expliquer le danger qui guette le Sénégal, avec la découverte, en 2014, d'importants gisements de pétrole et de gaz, le président du Cercle des Economistes de France, le Professeur Pierre Dockes, a pris l'exemple de l'épopée de l'arachide et du coton. Qui a été étudiée par tous les économistes du monde, avec des aspects, dit-il, "très positifs et très négatifs". "Il y avait du diable là-dessus. L'arachide a eu des conséquences très ravageuses sur la qualité des sols, en particulier le long du Fleuve Sénégal. Le coton aussi a eu des conséquences, avec la destruction des cultures vivrières. En échange de ces denrées qui étaient exportées, il y avait eu des importations et, notamment, celles de produits vivriers, y compris le riz. Au lieu de le reproduire sur place, on l'importait", a-t-il rappelé. La difficulté avec les ressources telles que le pétrole et le gaz est qu'ils sont "très largement" exportés dans tous les pays. Ainsi, le problème réside dans ce que l'on importe en échange. "Si on importe trop d'automobiles, de belles choses de luxe et même des biens de consommation, ce n'est pas bon. Parce que ces importations viennent cacher la production locale", a-t-il souligné hier face à la presse.

Le professeur de souligner que tout le danger du pétrole se situe dans la balance commerciale. "Si on obtient d'autres matières premières, des machines, si on peut importer des choses qui sont utiles à la production, c'est très positif. Le risque fondamental, c'est que le pétrole nourrisse une consommation importée, inutile. Mais il faut éduquer les gens aussi, leur apprendre à consommer local. Il faut essayer d'avoir des politiques qui soutiennent les productions locales, tout en restant ouvert aux autres", a suggéré l'économiste français. Le Pr Dockes a ajouté qu'il y a deux possibilités avec le pétrole qui permettent de sauvegarder les avantages d'une économie pétrolière. La première, c'est de le transformer sur place. La seconde, c'est de l'exporter et d'importer en échange des biens de production.

Pour sa part, le Dr Fallou Samb, conseiller spécial du président de la République en Commerce et Investissements, a estimé que la prise en compte de la demande sociale est "consubstantielle" à la transformation économique d'un pays. "Au Sénégal, on a le PSE qui se veut un programme transformationnel, qui s'attaque à la structuralité. C'est bien d'avoir 9 000 milliards de francs CFA, un budget de 3 000 milliards, des investissements étrangers. Mais ce qui est important, c'est au bout du compte, qu'il y ait un impact au niveau des populations. Et c'est le facteur qualité qui doit être le ciment qui va faire le lien entre la transformation et la structuration, pour que les politiques économiques soient au bénéfice des populations", a soutenu le Dr Samb.

Vu l'accélération de la transformation économique et sociale à travers le monde, le conseiller spécial du président a soutenu que la mondialisation, pour le Sénégal, "n'est pas seulement une menace", c'est une "opportunité". "Il faut capter les succès et les opportunités de la mondialisation, en termes de capital, avec une accélération, une multiplication des investissements étrangers directs. Il faut attirer le savoir et le savoir-faire, transformer la technologie", a-t-il préconisé. ■

Senelec

DIRECTION COMMERCIALE ET DE LA CLIENTELE
DEPARTEMENT MARKETING

Dakar, le 24 Mars 2017

COMMUNIQUE

Dans le cadre de la poursuite de son programme de modernisation et de sécurisation du mesurage d'énergie auprès de sa clientèle « Grands Comptes », Senelec va poser de nouveaux compteurs du **27 Mars** au **31 Mai 2017** dans le département de Dakar, plus précisément, au niveau des quartiers de **Dakar Plateau, Bel Air, Hann Maristes et Dalifort**.

Cette opération cible les clients Grandes Puissances dont la puissance est comprise entre 17 et 34 kilowatts.
L'entreprise OVAM est chargée de l'installation de ces compteurs. Les équipes de OVAM et de Senelec se rendront chez ces clients pour procéder au remplacement de leurs compteurs actuels par une nouvelle génération de compteurs dits intelligents. Les compteurs seront installés dans des coffrets par ces agents qui seront munis de badges d'identification.
Pour la réussite de cette opération, Senelec invite l'ensemble des clients concernés à bien vouloir prendre les mesures nécessaires pour faciliter l'intervention de ses équipes techniques.

Senelec présente ses excuses à ses clients pour les éventuels désagréments que pourraient occasionner ces travaux.

Le Directeur Général

Société Anonyme au Capital de 226 280 702 987 francs CFA
28, rue Vincens • BP 93 Dakar (Sénégal) • N°RC : SN-DK-84-B-90 • NINEA : 001430136G • Tél. : (221) 33 839 52 99 • Fax : (221) 33 823 12 67

FAIRE DU PAYS UN HUB SOUS RÉGIONAL

Air Sénégal SA sur la piste de l'AIBD

Ouvrir la piste de l'AIBD, y faire décoller la compagnie nationale Air Sénégal SA et faire venir les aérodromes en appui ; faire du Sénégal un hub sous régional du transport aérien, surtout que les deux premières composantes seront bientôt en service. Ces objectifs ont été révélés hier, lors d'une rencontre de partage avec les partenaires.



BABACAR WILLANE

Longtemps considéré comme un hub aérien naturel, le Sénégal a progressivement perdu ce privilège, depuis la mort de la compagnie continentale Air Afrique et les limites rencontrées par l'aéroport de Dakar. Mais les autorités comptent redonner au pays sa position d'antan. Et pour cela, elles comptent s'appuyer sur trois leviers : l'Aéroport international Blaise Diagne de Diass (AIBD), la nouvelle compagnie aérienne Air Sénégal SA et les aéroports régionaux et aérodromes en bon état. "Des avancées significatives sont enregistrées dans la réalisation de chacune des composantes du projet hub aérien. C'est pourquoi nous nous plaisons d'identifier l'année 2017, année d'envol pour le transport aérien du Sénégal", s'enthousiasme la ministre de tutelle, Maïmouna Ndoye Seck. Elle s'exprimait hier, lors d'un atelier sur la question destiné aux partenaires.

En effet, les autorités veulent passer de 2 millions de passagers environ par an actuellement à 5 millions à l'horizon 2023, dont 3 millions de touristes. Car le secteur aérien doit également beaucoup participer à la promotion du tourisme. Cela suppose bien sûr un AIBD fonctionnel. Le ministre rassure que, malgré tous les retards accumulés, les travaux avancent actuellement sans contrainte ni surplus financier. Et qu'en avril aura lieu la réception de l'ouvrage pour un démarrage officiel de l'exploitation, à la fin de l'année. Le DG de l'AIBD se montre très confiant quant au respect des délais. À l'écouter, on dirait que tout est fin prêt. "Il était longtemps attendu, le voilà ! " s'est-il exclamé.

D'après lui, c'est un ouvrage construit pour l'avenir. 4 500 ha de superficie, une piste qui prend en charge les rotations jusqu'à 10 millions de passagers sans besoin d'une piste supplémentaire, 79 positions d'avions par an, avec une place spéciale pour l'avion présidentiel qui ne devrait plus gêner. Tout cela sans compter les 80 000 mouvements d'avions et les 50 000 tonnes par an de fret. Si l'exploitation technique est confiée à l'Asecna, celle commerciale, par contre, restera aux Aéroports du Sénégal (ADS).

Air Sénégal SA

Pour mieux accompagner l'ouverture de l'aéroport, le pavillon national est lui aussi retenu, dans les mêmes délais. Il est même prévu avant cette échéance. Car, Air Sénégal SA devrait se positionner, dès l'entame du trafic à l'AIBD. "Notre ambition (est) d'assurer le vol inaugural d'AIBD avec un avion propre de la compagnie nationale", révèle la ministre. Mais pour y arriver, il faut sans doute accélérer la cadence. À l'heure actuelle, la compagnie est à la phase de création et de mise en œuvre. Une opération qui se termine au mois d'avril. Viendra après la phase opérationnelle. C'est pour cette raison d'ailleurs que le Directeur général de cette société, Lamine Sow, a indiqué aux partenaires potentiels qu'il n'y a pas encore d'opération consolidée en termes de compagnonnage. "Nous sommes ouvert à toutes sortes de partenariats, qu'il soit industriel, capitalistique…", précise-t-il.

Avant même d'avoir un appareil, les responsables de la compagnie se montrent très ambitieux. Ainsi le DG soutient que l'objectif commercial est de rentabiliser en quatre ans. Mais aussi la société vise à être leader dans la sous-région, avec une présence sur toutes les destinations. Pourtant, rien ne lui sera offert sur un plateau d'argent. Car d'ores et déjà, la concurrence a pris 26,4% du marché de la défunte Sénégal Airlines. 32 compagnies aériennes dont 27 régulières fréquentent le Sénégal. Il va falloir donc non seulement reprendre ce "dû", mais aussi aller à l'assaut des niches.

Cependant, la ministre de tutelle ne veut pas que l'accent soit mis sur le retour sur investissement. D'après elle, ce n'est ni une question de prestige, ni pour des raisons pécuniaires. "Une compagnie dans un pays n'est pas toujours question de rentabilité. C'est d'abord un outil stratégique de développement. Nous allons viser l'équilibre", rectifie-t-elle.

Aérodromes

En fait, selon certains chiffres livrés au cours de la séance, une compagnie nationale représente 25 à 30% du trafic national. En Côte d'Ivoire par exemple, le trafic a atteint 1,9 million de passagers. Le pavillon ivoirien a enregistré 700 000 voyageurs. A propos du troisième levier, 5 aérodromes seront réhabilités dans un premier temps. Il s'agit de Saint-Louis, Matam, Tamba, Ziguinchor et Kédougou. Le démarrage des travaux est fixé pour l'année 2017. Un deuxième lot de 4 aéroports régionaux va suivre dont Kaolack et Podor. A terme, les 14 régions du pays seront toutes dotées d'infrastructures de même nature. ■

Deuxième rentrée LICENCE - MASTER

UPAM SÉNÉGAL
Université Privée Africaine Moderne

En Cours du Soir et VSD
33 824 17 86
77 114 96 85

ECOLE DES MINES TECHNOLOGIES ET AGROBUSINESS « EMTA »

- Master en Géologie Pétrolière et Minière
- Master en Energies Renouvelables
- Master en Environnement et Développement Durable
- Master en Agrobusiness
- Master en Informatique-Réseaux-Télécom et Sécurité

ECOLE DE MANAGEMENT (ASBM)

- Administration des Affaires
- Management des Projets et des Programmes
- Environnement et Développement Durable

BOURSES DE FORMATION CISCO SUR LES METIERS DES TICS :

- IT ESSENTIALS
- CCNA - CYBER SECURITE

Adresse : Sacré Cœur rond point Boulangerie Jaune

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE L'APPEL D'OFFRES RELATIF A LA CONSTRUCTION DE QUATORZE(14) CASES DES TOUT-PETITS ET LA REHABILITATION DE STRUCTURES DIPE DANS DIFFERENTES LOCALITES DU SENEGAL

1. Référence de publication : AO N 01/T /ANPECTP/2016
2. Dates de publication de l'Appel d'offres : 02/01/2017
3. Montant des offres retenue (FCFA TTC) :

Lot 1 : G.R.S pour 288 371 972 FCFA TTC ;

Lot 2 : E.3S.K.R pour 274 601 049 FCFA TTC ;

Lot 3: N.V.S pour 186 083 959 FCFA TTC.

4. Nombre d'offres reçues et identité des candidats : 10 ; C.G.X, ECCOTRA SARL, E.3S.K.R, REBOTECH SARL, N.V.S, N.E.C, G.R.S, SCOMATH, E.T.D.M, SHEROMAR ENTREPRISES.
5. Nom et adresse des attributaires provisoires :

G.R.S : Rue 3 angles Blaise Diagne Médina, Dakar ;

E.3S.K.R : Parcelles Assainies Ex PAMECAS, Thiès ;

NVS : 40, Rue Jules Ferry 1er étage Dakar.

6. Délais de livraison : 6 mois après notification

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 87, du Code des marchés publics et ouvre le délai de recours gracieux auprès de l'autorité contractante en vertu de l'article 88 du Code, puis d'un recours auprès du Comité de Règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés publics (ARMP) en vertu de l'article 90 dudit Code.

LA DIRECTRICE GENERALE

PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT SANITAIRE

Le diagnostic d'Awa Marie Coll Seck

A une année du terme du Plan national de développement sanitaire (Pnds), la ministre de la Santé s'est félicitée hier des bonds en avant réalisés. Elle insiste toutefois sur le fait que certains manquements doivent vite être comblés.

VIVIANE DIATTA

La revue annuelle conjointe (Rac) du plan national de développement sanitaire et social (Pnds) 2009-2018 s'est tenue hier. La ministre de la Santé et de l'Action sociale, venue présider la cérémonie, a insisté sur l'impératif de redevabilité et de recherche permanente de l'efficience qui sous-tend la mise en œuvre des politiques. "On ne fait pas de rencontre juste pour se réunir. Notre objectif est d'avoir des résultats qui changent la vie de la population", a-t-elle précisé. D'autant que cette instance, a poursuivi Professeur Awa Marie Coll Seck, donne l'opportunité aux professionnels du secteur de partager avec les différents acteurs et partenaires du système la manière dont les ressources sont utilisées et les résultats enregistrés.

Le ministre de souligner que le système d'information sanitaire constitue un des maillons clés du dispositif de suivi et d'évaluation du Pnds. Son rôle étant de produire, analyser et diffuser à temps des données fiables devant servir à la prise de décisions. Toutefois, a reconnu Pr Awa Marie Coll Seck, malgré tous les efforts consentis, il reste du chemin pour rendre le système performant. Car, sur 16 recommandations, 03 ont été réalisées. Les 13 autres sont en cours. Dans ce sens, le représentant-résident de l'organisation mondiale de la Santé, Docteur Déo Nshibirimana, a souligné le retard dans la signature du décret d'organisation du ministère et du décret relatif au comité de développement sanitaire. S'y ajoute celui de la nomination des chefs de programme qui consacre la réforme des finances publiques.

Ressources humaines

Lors de cette revue, la question des ressources humaines a été largement débattue. La ministre Awa Marie Coll Seck a fait état d'un bond qualitatif en ce qui concerne le nombre de personnes recrutées ces trois dernières années. Selon ses dires, le chiffre stable de 1 000 agents recrutés par an est en train d'être atteint. "C'est vrai que la demande est très forte, puisque je ne reste pas un jour sans avoir des infirmiers ou des sages-femmes qui écrivent et demandent à être recrutés. Mais on n'a pas ce problème de personnel, comme dans d'autres pays", a-t-elle précisé. Mieux, déclare-t-elle : "Nous avons privilégié toutes les régions en dehors de Dakar et Thiès pour que tous les postes de santé puissent avoir un infirmier et une sage-femme. C'est le premier endroit où vont les gens et cela va permettre d'améliorer la qualité des soins au niveau communautaire." L'idée est d'éviter que les gens aillent dans les départements ou même la capitale pour recevoir des soins.



Déficit en spécialistes et techniciens supérieurs

En outre, la ministre de la Santé a reconnu le déficit en spécialistes et techniciens supérieurs en santé. "Que ce soit en néphrologie, en radiologie, biologie, il n'y en a pas assez, sur tout le territoire national. Nous avons fait un grand effort en donnant des bourses, depuis 4 ans. Nous espérons que nous allons avoir de plus en plus de Sénégalais qui sortent et qui acceptent d'aller dans les régions", a-t-elle fait savoir. S'agissant des techniciens supérieurs, elle a révélé que, dans certaines filières, il y a des échecs à l'examen d'entrée. Donc, il y a un travail à faire pour qu'il y ait des techniciens supérieurs. Parce que, dit-elle, ce sont des équipes qui agissent. Même s'il y a un médecin chirurgien, sans anesthésiste, la structure ne pourra pas bien fonctionner.

Réalisations

Lors de la rencontre, la ministre Awa Marie Coll Seck a aussi passé en revue les performances de son ministère. Selon elle, beaucoup de réalisations ont été faites. Le budget de son département, qui est passé de 120 à 165 milliards, a permis un grand bond dans l'équipement. "On a des scanners sur presque toute l'étendue du territoire. On parle également souvent de rupture de médicaments. Quand nous sommes arrivés, il y avait 120 médicaments en rupture, régulièrement. Aujourd'hui, c'est une dizaine. C'est dire tout l'effort qu'il y avait à faire en matière de rationalisation des médicaments", a énuméré la ministre. Qui estime que, s'il y a autant de problèmes, c'est parce que les besoins sont énormes et il n'y aura jamais assez de ressources humaines et d'argent pour la santé des populations. "Mais l'essentiel, dit-elle, est qu'on voit les tendances."■

QUATRIÈME REVUE ANNUELLE PAQUET

La décentralisation de l'Education plaidée par les acteurs

La question de la décentralisation de l'Education et sa qualité préoccupent les acteurs. Lors de la revue annuelle du Programme d'amélioration de la qualité de l'équité et de la transparence (PAQUET), ces deux aspects sont revenus le plus souvent dans les discours des intervenants.

AIDA DIENE

Les partenaires de l'Education nationale et le ministère de tutelle ont procédé hier à la revue annuelle du Programme d'amélioration de la qualité de l'équité et de la transparence (PAQUET). Beaucoup d'entre eux ont plaidé pour une décentralisation de l'Education et la recherche de la qualité. Ils constatent que ces éléments constituent des défis majeurs à relever, malgré tout, des efforts sont consentis en termes d'infrastructures. Le secrétaire général de l'association des élus locaux, Abdoukhadre Ndiaye, rappelle que la décentralisation et la déconcentration sont les deux piliers de la territorialisation des politiques publiques. Dans cette veine, le coordonnateur de la Coalition des organisations en synergie pour la défense de l'Education publique (Cosydep ajoute que de véritables changements ne peuvent s'opérer sans une décentralisation de l'Education. "Les changements véritables, si nous voulons les obtenir, il faut les espérer au niveau local. Nous avons un système trop centralisé où le ministère a trop de pouvoir au niveau central. Nous ne pensons pas avoir véritablement des transformations sur la base de ce système. C'est pour nous un élément fondamental qui peut nous amener à rendre effectif cela", déclare Cheikh Mbow.

Abordant, la question de la qualité, il a d'abord souhaité que les acteurs s'accordent sur sa définition. "Quand nous parlons de qualité, pour nous, le premier élément, c'est déjà nous accorder sur ce qu'est la qualité. Tout le monde parle de qualité. Est-ce que la qualité veut dire seulement la réussite aux examens, la construction d'un Sénégalais qui soit capable d'avoir un pouvoir, partager, transférer tous ces apprentissages ? C'est déterminant, la qualité", dit-il. Abdoukhadre Ndiaye rajoute que leurs responsabilités doivent les engager à la recherche de la qualité pour doter le système de ressources humaines aptes à réaliser le développement économique, social et culturel auquel le pays aspire. Il invite ses collègues maires à s'approprier les politiques pour mieux répondre à leur vocation.

"70% des élèves n'atteignent pas le seuil suffisant"

L'aspect apprentissage, pour le secrétaire général de l'association des élus locaux, demeure primordial et englobe tout, pour atteindre la qualité. "Quand nous disons qualité, nous parlons des conditions pour avoir cette qualité. C'est l'environnement scolaire. Si vous êtes dans un environnement avec des abris provisoires, où il n'y a pas suffisamment de supports, de livres, manuels… Il y a encore des écoles qui sont en situation de multigrade, classe spéciale, l'enseignant n'est pas motivé. Nous pensons que l'on ne fera pas de la qualité", constate Cheikh Mbow.

En ce qui concerne la réussite des apprentissages, la représentante de l'Unicef, chef de file partenaire technique et financier, Laylee Moshiri, annonce que les performances restent peu satisfaisantes. Pour l'élémentaire, dit-elle, les seuils de maîtrise observés corroborent les performances constatées avec les évaluations du PASEC 2014 qui notent qu'au Sénégal, chez les enfants en début primaire, environ 70% des élèves n'atteignent pas le seuil suffisant de compétences en langue, quand environ 40% des élèves ont atteint ce seuil en mathématiques.

"Le taux brut de scolarisation passe de 86,1% à 88,1%"

Parlant des performances, les partenaires se félicitent des efforts réalisés par le gouvernement dans l'amélioration de la qualité, de l'accès des filles à l'école ainsi que la gouvernance transparente. En effet, Laylee Moshiri souligne que, si le Taux brut de scolarisation (Tbs) au primaire a connu une légère hausse, passant de 86,1% à 88,1%, entre 2015 et 2016 au niveau national, le taux de préscolarisation a gagné un point, passant de 16,8% à 17,8%. Que l'indice de parité au préscolaire, au primaire et au moyen reste en faveur des filles, depuis 2008. "C'est le lieu d'en féliciter le gouvernement", dit-elle. Selon toujours la représentante de l'Unicef, malgré cette tendance, des disparités régionales significatives continuent à subsister en termes d'accès et de couverture géographique (rural/urbain).

"47 % des enfants sont en dehors du système"

Elle fait savoir qu'en matière d'accès, les capacités d'accueil du système ne progressent pas au rythme de la demande et de l'allongement de l'obligation scolaire. Environ 47% des enfants d'âge scolaire, en particulier ceux des zones rurales, des couches urbaines pauvres et à besoins éducatifs spéciaux restent en dehors du système. Ils se retrouvent en grande majorité dans les régions les moins scolarisées (Kaffrine, Diourbel, Tamba, Louga et Matam). Cheikh Mbow de renchérir : "Si vous avez 1 500 000 enfants qui sont hors du système, c'est inquiétant. Le premier parent de tous ces enfants, c'est l'Etat. Donc, il faut prêter une attention particulière à tous ces enfants".

Cheikh Mbow souhaite que l'on ait un système qui respecte plus l'enseignant, le valorise davantage. Des recommandations et suggestions sont attendues durant les deux jours de la revue pour une meilleure prise en charge des questions de l'Education. ■

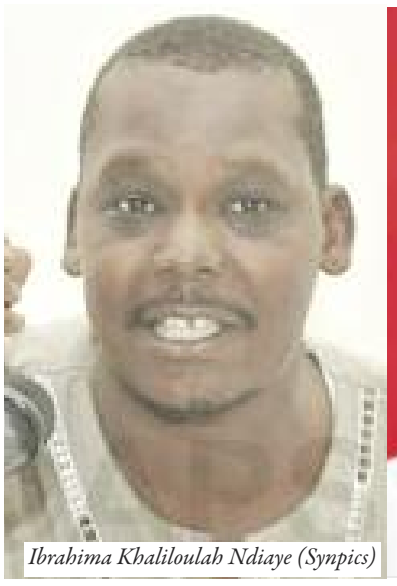


MARCHE NATIONALE DE LA CAP

La presse déserte les rédactions le 3 mai

A peine Y en a marre a-t-il fini d'annoncer une "marche du peuple" pour le 7 avril que la Coordination des associations de presse (Cap) lui emboîte le pas. En conférence de presse hier, elle a annoncé sa volonté d'investir les rues le 3 mai prochain pour défendre un secteur menacé.

BIGUE BOB



Ibrahima Khaliloulah Ndiaye (Synpics)



Bacary Domingo Mané (Cored)

Des professionnels des médias comptent organiser une marche nationale le 3 mai prochain. Ce sera à l'occasion de la journée internationale de la presse. Cette initiative n'a pas pour but de célébrer les travailleurs du secteur mais pour "réclamer à l'Etat des négociations sérieuses sur (des) points de revendication". Ces derniers ont été énumérés hier lors d'une conférence de presse de la coordination des associations de presse (Cap) tenue au siège du syndicat des professionnels de l'information et de la communication du Sénégal (Synpics). "Sous diverses formes, la liberté de la presse est sérieusement menacée. L'environnement économique des médias en est l'une des causes", font remarquer les membres de la Cap. Une structure qui regroupe diverses organisations professionnelles. Toujours, selon le diagnostic de la Cap, "les entreprises de presse connaissent une crise qui se caractérise par une situation de quasi-faillite. Beaucoup d'entreprises de presse sont aujourd'hui en cessation de paiement et ne peuvent honorer ni les factures des fournisseurs, ni leurs obligations envers les travailleurs, encore moins leurs obligations fiscales. Plusieurs médias ferment, certains à peine nés". Ce qui, aux dires de la Cap, mène à une "clochardisation" des travailleurs et une "fuite des cerveaux" du secteur de la presse".

Partant de cet état de fait, il y a lieu de se poser des questions sur l'origine des rares moyens qui permettent de maintenir les entreprises. La réponse est dans l'affirmation de la Cap. "Une presse qui ne vit pas de son métier est une presse vendue, corrompue", soutiennent les organisateurs.

En fait, le problème fondamental qui rend difficile la situation sociale des travailleurs du secteur de la presse est le manque de publicité. "Il faut rapidement des rencontres sur cette question avec des règles très précises et transparentes. Ces concertations devraient déboucher sur la réforme de la loi 83-20 du 28 janvier 1983 sur la publicité", préconisent ces organisations qui se sont fédérées. Elles décrient la gestion de l'aide à la presse qui "en soi est problématique" à leur avis.

Aussi, la somme de 700 millions allouée est jugée dérisoire et la répartition, une "nébuleuse". "La loi est bafouée par le ministère de la Communication qui est supposée la faire appliquer", dénonce la Cap. Aujourd'hui, elle réclame à la place de cette aide "un véritable plan de sauvetage des médias au Sénégal qui prendrait en compte le financement, la fiscalité, l'apurement des passifs sociaux, l'environnement juridique, la publicité, la rémunération de la mission de service public des médias privés".

Campagne de sensibilisation

La gestion de la maison de la presse également pose problème. La Cap pense qu'un directeur politique ne doit pas être nommé à la tête de cette structure. Enfin, parmi les écueils soulevés figure l'adoption du nouveau code de la presse. "Une partie des réponses que nous cherchons se trouve dans le code. Il faut qu'on assainisse l'environnement des médias", préconise le représentant du Cored à cette rencontre, Bacary Domingo Mané. Celui de l'association des professionnels de la presse en ligne (Appel), Ibrahima Lissa Faye, est d'avis qu'il faut une réorganisation totale du secteur. Pour cela, il suggère des négociations. Car même s'il y a des lois structurant le milieu, elles ne sont pas appliquées.

Pourtant, l'adoption du code de la presse résorberait bien des problèmes. Mais un manque de volonté politique la retarde. "Je soupçonne les autorités de ne pas vouloir une presse libre et professionnelle. Elles veulent précariser la presse", déclare l'ancien Directeur de Publication de Sud Quotidien. Seulement, ajoute-t-il, elles devraient se rappeler que la stabilité de ce secteur est gage de stabilité sociale. "La presse est un secteur clé de la démocratie, mais aussi du développement d'un pays. La stratégie qui consisterait à tenir en laisse les entreprises de presse, les maintenir sous perfusion, est grosse de tous les dangers pour notre démocratie émergente", indique la Cap.

Avant d'en arriver à la manifestation du 3 mai, la coordination a prévu de mener une large campagne de sensibilisation auprès des chefs religieux, des autorités, des représentations diplomatiques etc. Elle sera menée tout au long du mois d'avril. ■

ANNIVERSAIRE DU MBOUBA DIALY AUJOURD'HUI

Assane Mboup promet le show à Sorano



Retour d'Assane Mboup au temple de la musique. Le groupe "Mbouba Dialy" sera ce soir au théâtre national Daniel Sorano. Le lead vocal revient sur la scène après deux années d'absence, pour célébrer l'anniversaire de son groupe. Une occasion pour lui de communier avec ses fans et de revisiter son répertoire musical. L'artiste va aussi profiter de cette tribune pour présenter son nouvel album "Personnalité" qui sera disponible sur le marché mercredi prochain. Joint hier par téléphone, l'homme a promis d'assurer un grand show. Il soutient que son absence de la scène musicale depuis un certain moment ne se fera pas sentir. Ainsi, l'artiste s'engage-t-il à faire un spectacle comme il ne l'a jamais fait au Sénégal pour satisfaire ses fans qui, depuis très longtemps, attendent ce moment. "Je me prépare activement pour ma soirée. Depuis 2014, je n'ai pas fait d'anniversaire. J'étais plutôt contraint à préparer des productions. Mais là, je pense qu'il est temps de faire plaisir à mes fans", déclare-t-il.

Par ailleurs, pour l'auteur de "Trésor", faire son spectacle au Grand théâtre ou à Daniel Sorano, c'est du pareil au même. L'essentiel, dit-il, est que ses fans répondent à son appel. Il se dit sûr que ces derniers peuvent remplir la salle du Grand théâtre mais il opte pour le théâtre national Daniel Sorano. "Je n'ai pas le complexe de rester à Sorano. Je peux remplir le Grand-théâtre comme les autres. C'est juste une question de choix et j'ai choisi Sorano. J'y gagne beaucoup plus. Sorano est moins cher et les frais y sont moins lourds. Je n'ai aucun mécène. Je ne compte que sur le Bon Dieu. Le jour où j'aurai les moyens de me produire au Grand-théâtre, je le ferai. ■

H. WAGNE

SORTIE SINGLE

Blacky Carat s'impose, "Walaay Bilaay"

Le public sénégalais ne le connaît pas mais le découvrira très bientôt. Blacky Carat fait déjà un carton au Cameroun où il vit avec ses parents. Mais il veut aussi être connu au Sénégal, pays de son père Doudou Seck dit Pecos, originaire de Pikine.



Pétri de swagg, Blacky Carat est un artiste sénégalo-camerounais aux ambitions continentales. Avec déjà un opus sous la ceinture "Change my life" en featuring avec la fille de Paul Biya, Brenda Biya, il revient en 2017 avec "Walaye Bilaye". Un single qui vous fera jurer de l'immensité de son talent. Agé de 19 ans, il a commencé en faisant du hip-hop. Il avait alors 12 ans. "Au départ simple mélomane, il va très vite coucher sur papier ses propres textes, abordant des thèmes inspirés de son ressenti, du vécu. Encore adolescent, par sa force de réflexion, à travers la maturité de ses punchlines et autres compositions, sa nature va l'inscrire dans cette catégorie de personnes pourtant très jeunes, mais déjà vieilles dans la tête. C'est frappé par ce constat que ses parents vont être amenés, parallèlement au suivi de ses études, à plus que l'encourager dans le développement de ce qui est en fait une passion, un art : la musique par les lyrics", apprend-on sur le site de l'artiste.

Son dernier single n'est cependant pas dans ce registre. Puisque Blacky Carat est piqué par le virus de l'afro beat et ses rythmes cadencés. Dansant, entraînant, "Walaye Bilaye" est calibré pour les pistes de danse. Etant à la fois urbain et foncièrement africain, la marque d'un artiste qui revendique ses racines.

"La musique de Blacky Carat, partie du rap classique, va évoluer avec les différentes influences et les différents courants de la musique urbaine. Révélant un esprit prêt à tout exercice dans ce domaine", toujours selon le site. On y indique également que "de son premier single officiel Change my life, plutôt classique, lâché en 2015 comme une somation, au second single Walaye Bilaye qui aujourd'hui fait l'actualité, on observe une progression nette du style de l'artiste avec l'introduction d'une fusion parfaite de rythmes et d'instruments traditionnels de l'Afrique sahélienne, associés à de l'afro beat ; ce qui a pour résultat un son inédit sur lequel l'artiste mitraille un texte teinté". Entre un egotrip qu'on entend de loin et un brassage de cultures à forte potentialité, Blacky Carat a tout pour plaire, sans le moindre doute. Un vrai carton, "Walaye Bilaye" que les Sénégalais découvriront en juin prochain. L'artiste prévoit ainsi de venir sur la terre de ses aïeux. ■

B. BOB

DINER-DÉBAT ANCIENS DE SAINT-CYR

“Le Sénégal n’est pas un pays dangereux”

La configuration sécuritaire au Sénégal a été débattue hier à Dakar par les hommes de l’art. Malgré un plan de développement qu’il faut manifestement améliorer, la situation n’est pas aussi critique qu’elle en a l’air.

OUSMANE LAYE DIOP

La criminalité est un sujet d’une brûlante actualité, “un souci pour chacun de nos concitoyens”, comme l’a précisé le général Talla Niang. Modérateur du dîner-débat des anciens élèves de Saint-Cyr, ce jeudi, ses compères de la sécurité nationale, ainsi qu’un économiste et un sociologue se sont penchés sur les différentes causes et manifestations de “criminalité et développement”, le thème de la soirée. Une urbanisation galopante, 7% en Afrique contre 2 en Europe, une exposition aux drogues et stupéfiants auxquels 21% des jeunes de 15 à 24 s’adonnent, les grands écarts de revenus suscitant jalousie et violence, le déficit d’autorité parentale et étatique donnent l’impression que rien n’est tabou, rien n’est interdit. La circulation des armes blanches et de petits calibres, communautés étrangères qui excellent dans la cybercriminalité sont autant de causes, de l’avis du Colonel Diop. Ancien directeur de l’administration pénitentiaire, il estime que “c’est une conjonction de causes qui a mené à un niveau pas encore critique qu’il faut bannir dès maintenant, avant qu’elle ne devienne ingérable”. Pour lui, la criminalité se mesure et l’insécurité se perçoit.

L’insécurité existe, mais rien qui puisse menacer l’agenda de l’émergence. “Le Sénégal n’est pas encore entré dans l’ère de la grande criminalité, puisqu’il est classé 22e sur 34 en Afrique et est le cinquième pays le plus sûr dans la Cedeao. Il y a plus de meurtres en France, en Allemagne, en Grande Bretagne ou au Congo. Le Sénégal n’est pas un pays dangereux. Il faut s’en féliciter et remercier ses forces de défense et de sécurité”, s’enthousiasme-t-il. Pour les crimes, Dakar et Thiès sont devant, Matam occupe le trône pour le vol de bétail et... Diourbel arrive en tête pour la consommation du chanvre indien, fait-il savoir.

“Déficit de stratégies en matière préventive”

Cependant, d’autres intervenants ont contesté cette vision optimiste des choses, comme le commissaire à la retraite Boubacar Sadio qui a dénoncé un “déficit de stratégies en matière préventive et un échec de l’Asp pour laquelle il faut une réorientation stratégique, comme mettre des gens de sécurité dans le staff”. A son avis, le renforcement des moyens, l’installation de caméras de surveillance, le numéro vert, le recrutement de 4 000 policiers et de 5 000 gendarmes, le centre interministériel de coordination des informations, l’emploi, l’éducation, la réforme de la justice, avec les lois antiterroristes, sont des paramètres importants dans la résolution de la problématique.

Quant à l’aspect économique, l’ancien ministre du Plan, Ibrahima Sall, s’est évertué à faire comprendre que le développement obéit bien à des règles que la criminalité fait s’affaisser. “Ce n’est pas parce qu’on accumule et qu’on fait de la croissance qu’on fait du développement”. Il en veut pour preuve la croissance à deux chiffres de certains pays basée sur la criminalité, le tourisme sexuel pédophile, qui n’est pas un développement sain. “La criminalité est contre le développement, puisqu’elle est égale à l’insécurité qui est elle-même égale à la méfiance ou à la défiance”, démontre-t-il. Pour lui, la norme économique qu’est la confiance est indispensable pour l’investisseur ou le consommateur. D’ailleurs, il s’inquiète que “nous savons tous que toutes ces nationalités qui font des matches de foot entre elles et envoient des millions ne font pas de la coiffure”, regrette Ibrahima Sall, surtout en l’absence d’une sécurité de proximité que l’Asp ne remplit manifestement pas, à son avis.

Pour le sociologue Djiby Diakhaté, ce sont les tendances criminogènes innées, de plus en plus mal combattues par l’instance sociale, qui expliquent ces manquements. Pour l’exemple, la métaphore du bol de repas emprunté à l’écrivain guinéen Camara Laye a servi de justifications à son argumentaire sur l’effritement des valeurs sociales. “L’enfant mangeait à sa place et n’allait pas chercher les condiments au milieu du bol qu’il tenait en équilibre de sa main gauche. Si ces valeurs étaient prolongées, les conducteurs respecteraient les codes de conduite par exemple”, détaille-t-il. Les lignes ont bougé, d’après lui, puisque les modèles de réussite ne sont plus ceux qui inculquaient les valeurs, mais ceux qui réussissent dans le sport surtout. La société aussi suit cette tendance. “Ceux qui ont, sont. Ceux qui n’ont pas, ne sont pas. Ceux qui donnent ordonnent ; et qui à qui l’on donne se subordonne”, analyse-t-il. Et puisque la fragilisation des valeurs permet de réveiller cette criminalité qui sommeille en nous, “il faut aller vers un projet de société que nous assumons en intégrant les valeurs au développement”, conclut-il. ■

MARCHÉ DE POMPES ET GROUPES ÉLECTROGÈNES SIGNÉ AVEC L’OFOR

Le président de Senepresco jugé pour “opposition frauduleuse” à un chèque

La Sarmati d’Abdoulaye Mbaye a attrait Babou Dramé de Senepresco devant le tribunal des flagrants délits de Dakar pour opposition frauduleuse à un chèque, abus de confiance et faux et usage de faux dans un document administratif. Cette affaire entre dans le cadre d’un marché de livraison de pompes et de groupes électrogènes avec l’Office des forages ruraux (Ofor).

C’est en janvier 2014 que l’Etat du Sénégal a mis en place l’Office des forages ruraux (Ofor). Devant démarrer ses activités avec un parc de 1467 forages motorisés, cette structure publique autonome de gestion du patrimoine des infrastructures d’hydraulique rurale a signé un protocole d’accord avec la société Senepresco, un GIE dirigé par Babou Dramé. Ce, pour un marché de livraison de matériel essentiellement composé de pompes et de groupes électrogènes. Toutes les livraisons ont été faites jusqu’au courant de mars de 2016. Il y a eu des retards dans l’exécution de la dernière transaction. Donc, la Senepresco a sous-traité le marché à l’entreprise Samarti d’Abdoulaye Mbaye. Laquelle a fourni le matériel demandé. Du coup, il ne restait qu’à faire le point financier avec le détenteur principal du marché. En lieu et place d’un règlement entre les deux, Babou Dramé a agi autrement. Toutes les 3 parties se sont retrouvées dans les locaux d’Ofor. Le responsable de ladite société a remis un chèque de 26 millions de F Cfa au président de Senepresco. Qui, séance tenante, a remis un chèque de 10 millions de F Cfa à Abdoulaye Mbaye en guise de paiement. Mais, lorsque ce dernier est allé déposer le papier à la Banque nationale de développement économique (Bnde), grande a été sa surprise de s’entendre répondre par le banquier que l’émetteur du chèque a fait une opposition. A titre justificatif, Babou Dramé a soutenu que le chèque a été perdu.

Selon l’avocat de la société Samarti, Me Ndéné Ndiaye, le fournisseur principal du marché a empêché le paiement dudit chèque, tout en sachant que c’est lui qui a remis le document à son client. Qu’il a simulé une perte. De plus, des autorités d’Ofor entendues à l’enquête préliminaire ont à l’unanimité déclaré que la remise a eu lieu sous leurs yeux. C’est sur ces entrefaites que le chef de Senepresco a été placé sous mandat de dépôt, le 24 mars dernier, à la Mac de Reubeuss, pour opposition frauduleuse à un chèque, abus de confiance et faux et usage de faux dans un document administratif.

Trop bavard à la barre, Babou Dramé a quelquefois énervé le tribunal. Le prévenu n’a eu de cesse de tourner autour du pot, revenant sur des faits qui n’avaient rien à voir avec le dossier pour lequel il est jugé, avant de répondre aux questions qui lui ont été posées. “J’ai remis un chèque de 4 millions de F Cfa à Abdoulaye Mbaye, car il a livré les pompes, ainsi que les groupes électrogènes sans les pièces de rechange”, a-t-il finalement déclaré. Le président de Senepresco a fait remarquer qu’il a fait cette opposition de chèque au mois d’avril, alors que la remise dont on fait état a eu lieu au mois de juin.

Mais Me Ndéné Ndiaye a persisté dans ses déclarations : “Cette opposition est irrégulière. Il a refusé de payer. Il veut se prévaloir de la lettre du 15 avril, cependant, il sait que les infractions ne peuvent pas faire l’objet de contestations. Il a fait passer le sieur Mbaye pour un escroc à la Bnde”. Ce faisant, la partie civile a réclamé la somme de 8 millions de F Cfa pour toute cause et préjudice confondus.

Pour sa part, le ministère public a relevé que le délit d’abus de confiance semble difficile à caractériser dans cette affaire. Ceci, dans la mesure où il y a une absence de contrat entre les deux parties aux procès. Le parquet a, de ce fait, demandé que cette infraction soit écartée. Par rapport au faux, il a renseigné que “les déclarations du prévenu ont été tronquées”. Que Babou Dramé n’a pas tout expliqué sur l’opposition frauduleuse de chèque, en alléguant une perte. Pour conclure, le Substitut du procureur a requis la peine de 3 mois de prison en sus d’un paiement d’une amende de 500 000 F Cfa.

Constitué pour assurer la défense du dirigeant de Senepresco, Me Baba Diop a accusé Samarti d’avoir rempli le chèque. A l’en croire, l’émission du chèque est antérieure. D’autant plus, qu’il a reçu un courrier, le 15 mars. Me Diop a sollicité la relaxe pour l’abus de confiance et le faux et usage de faux dans un document administratif. Aussi, a-t-il demandé au tribunal de débouter la partie civile de sa constitution et de rejeter sa demande qui tend à déclarer Senepresco civilement responsable comme mal fondée. “N’eût été le certificat de perte, cette affaire ne devait pas atterrir devant cette juridiction. Elle devait être traduite devant un tribunal arbitral de commerce, parce que ce litige est né de l’exécution d’un protocole”, a dit Me Baba Diop au juge. Qui va rendre sa décision le 3 avril prochain. ■

AWA FAYE

TRAFIC DE FAUX PASSEPORTS SÉNÉGALAIS

Dix personnes arrêtées par la police

Des Comoriens, des Sénégalais et un Congolais s’activant dans le trafic de faux documents ont été appréhendés par la police, dans deux affaires différentes.

CHEIKH THIAM

Lors d’un contrôle, la police des frontières de la région de Saint-Louis a appréhendé 5 Comoriens qui voulaient se rendre en Mauritanie, en début de semaine. Chacun d’eux était détenteur d’un passeport sénégalais. Fort de ce constat, précisent nos sources, les mis en cause ont été remis entre les mains des hommes du Commissaire Bécaye Diarra du commissariat central de la vieille ville pour enquête. Cuisinés, ils ont soutenu s’être procuré des passeports chez un conseiller municipal, à Dakar, moyennant une forte somme d’argent.

Ensuite, ils ont été conduits à Dakar et l’enquête a été confiée à la Division des investigations criminelles (DIC) pour un approfondissement. Selon toujours nos sources, le Sénégalais indexé dans cette affaire a été arrêté par les limiers de la DIC. L’enquête suit son cours.

Trois Sénégalais et un Congolais arrêtés aux Parcelles Assainies

Hier, dans la soirée, un communiqué du bureau des relations publiques de la police nationale a indiqué que la DIC a démantelé un réseau de faussaires composé de trois Sénégalais et d’un Congolais. Dans cette autre affaire, le quatuor facilitait à des étrangers l’obtention du passeport sénégalais pour poursuivre leurs études au Maroc où le visa n’est pas exigé aux citoyens sénégalais. Le cerveau de la bande, qui se trouve être un Sénégalais, et ses acolytes ont été interpellés par les éléments du Groupement Rapide d’Intervention (GRI) de la DIC.

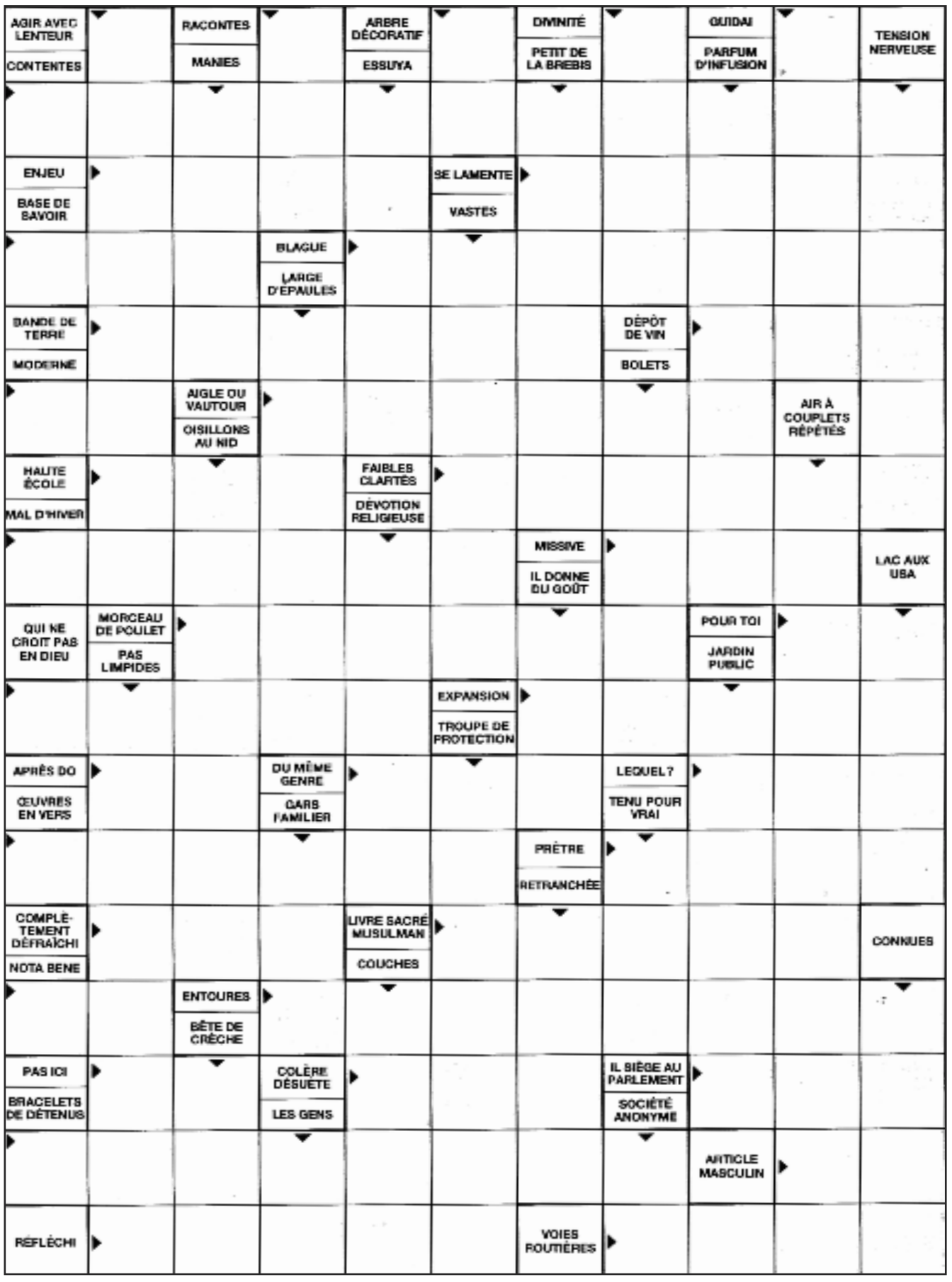


Illustration

Le bureau des relations publiques de la police nationale renseigne qu’un transport effectué au local où le cerveau de la bande menait ses activités “délictuelles”, aux Parcelles Assainies, a permis d’y découvrir et de saisir un important lot de matériel composé d’une machine à découper, 5 imprimantes, une machine à plastifier, 4 cartouches laser, 2 tablettes, 2 ordinateurs portables, un paquet de gants, 3 bouteilles d’encre pour imprimante, colle adhésive, du diluant, un disque dur externe, 3 billets de 50 euros, 3 billets de 20 euros, 2 billets de 50 dollars, un billet de 1000 F CFA, un billet de 500 F CFA, deux billets de 100 dallasi, une carte d’adhérent d’une banque sénégalaise en son nom et plusieurs épreuves photographiques de tiers.

Lors de son audition, selon toujours la note, le chef de la bande a soutenu que ledit matériel lui servait à scanner des documents, comme la première page d’un passeport, des bulletins de notes, des permis de conduire, des diplômes, entre autres. “Les éléments de la DIC ont également découvert au domicile du Congolais des passeports ordinaires sénégalais et gambiens en phase de confection, ainsi qu’un impressionnant arsenal servant à fabriquer de faux documents. Il s'agit d'un lot de papiers, composé de matière plastique, de boîtes de colle, d'un ensemble de matériel géométrique, de paquets de lames pour découper”, indique-t-on. ■

MOTS FLÉCHÉS • N° 1732 (FORCE 4)



horoscope

Bélier
⌘ **Tendance du jour :** Vous veillerez à boucler vos différents projets. Vous aurez envie de partir en week-end. Vous fuirez les responsabilités ou les confrontations. ⓣ **Conseil du jour :** Ne tombez pas dans l'excès. Soyez modéré quel que soit le domaine ou la situation.

Taureau
⌘ **Tendance du jour :** Vous serez plus à l'écoute de votre environnement. Vous serez plus attentif et vous multiplierez les gestes d'affection. Beau vendredi. ⓣ **Conseil du jour :** Sachez laisser de la place aux autres. Travaillez en équipe et ne soyez pas solo.

Gémeaux
⌘ **Tendance du jour :** Vous fuirez l'ennui et vous multiplierez les projets ou les entreprises. Vous serez dans l'action. Vous veillerez à avoir un bon rythme ou une bonne hygiène de vie. ⓣ **Conseil du jour :** Vous n'aurez rien sans effort. Ainsi, vous devrez donner de votre personne.

Cancer
⌘ **Tendance du jour :** Ce vendredi, vous donnerez la priorité à vos enfants ou à votre partenaire. Pour d'autres, ce sera une journée marquée par les projets ou les loisirs. ⓣ **Conseil du jour :** Écoutez votre intuition mais aussi ce que vous dit votre organisme.

Lion
⌘ **Tendance du jour :** Vous aspirerez à plus de calme et vous aurez besoin de ralentir le rythme. Pour certains, vous interrogerez sur votre quotidien. ⓣ **Conseil du jour :** Allez à l'essentiel. Ne perdez pas de temps. Essayez de rester concentré.

Vierge
⌘ **Tendance du jour :** Vous prendrez plaisir à passer du temps avec les personnes que vous appréciez. Vous serez à l'écoute des autres et vous communiquerez facilement. ⓣ **Conseil du jour :** Soyez dans l'action. Essayez de rester organisé et surtout concentré.

Balance
⌘ **Tendance du jour :** Vous vous efforcerez de mener à bien toutes vos actions du jour. Vous ne ferez rien au hasard. Certains seront attachés à leurs habitudes ou seront dans l'affect. ⓣ **Conseil du jour :** Évitez d'être dans le conflit. Essayez d'avoir plus de distance vis-à-vis d'une situation.

Scorpion
⌘ **Tendance du jour :** Encore une journée qui vous trouvera assez émotif. Pour d'autres, vous saurez exprimer vos émotions ou vos ressentis. ⓣ **Conseil du jour :** Évitez d'être trop possessif. Soyez inventif mais n'imposez pas votre point de vue.

Sagittaire
⌘ **Tendance du jour :** Ouf, c'est vendredi. Vous aspirerez à faire un break et vous compterez les heures. Encore un peu de patience, le week-end est à portée de main. ⓣ **Conseil du jour :** Restez positif. Ne cédez pas au pessimisme ambiant. Soyez zen.

Capricorne
⌘ **Tendance du jour :** Vous profiterez de ce vendredi pour organiser votre semaine à venir. Ainsi, vous planifierez tout et vous ne laisserez rien au hasard. ⓣ **Conseil du jour :** Lâchez les habitudes. Faites preuve de fantaisie. Soyez ouvert à la nouveauté.

Verseau
⌘ **Tendance du jour :** Journée peu reposante qui vous obligera à faire face à tout. Vous n'aurez pas le temps de souffler et encore moins de faire un break. ⓣ **Conseil du jour :** Ne vous laissez pas marcher sur les pieds et sachez mettre vos limites.

Poissons
⌘ **Tendance du jour :** Curieux, vous saurez repousser vos limites et vous prendrez quelques risques. Vous serez entreprenant et vous viendrez à bout d'une problématique. ⓣ **Conseil du jour :** Dépassez-vous mais ne vous épuisez pas. Trouvez le juste équilibre.

Solutions

MOTS FLÉCHÉS N° 1731

L C E A M O
D I V E R T I S S A N T
T I R E U R E L U E
H I S T O I R E A R
G A U E N C R E
D E G I V R E A I N E
A N E L A P A N T
I C I R O S S E E
L U T H S R I B
B E L U C I R A G E
A U R O R E T E L
M O R S E E T R E I
D E B U T E T E
I D E E S S E C I R
O S S U E S P E C E

SUDOKU N° 1398

2	3	5	8	1	6	9	7	4
6	8	7	5	4	9	1	3	2
9	1	4	7	2	3	5	8	6
4	5	3	6	9	7	8	2	1
8	6	9	2	5	1	3	4	7
1	7	2	3	8	4	6	9	5
3	9	1	4	6	2	7	5	8
5	2	6	9	7	8	4	1	3
7	4	8	1	3	5	2	6	9

MOTS MELÉS • N° 1000

Fameux chef apache

COCHISE

SUDOKU N° 1399

				3			1	
	1	2			8		3	5
	9	3	7					
	6			1		9		
		9	3					7
		5	6			4	2	
	3						4	1
					2			
	8			7				

HEURES DE PRIÈRES

HEURES DE MESSE
- Cathédrale : 7H
- Martyrs de l'Ouganda : 6H30-18H30
- Saint Joseph : 6h30 - 18h30

HEURES DE PRIERES MUSULMANES
- Fadiar : 06:04
- Tisbar : 14:15
- Takussan : 17:00
- Timis : 19:30
- Guéwé : 20:30

MOTS MÉLÉS EXPRESS N° 1001

Passereau qui ramage

BASTION	DIVAGUE	PETON
CAISSON	EBOULER	RUSTINE
CHAPITRE	GOURDIN	SPACIEUX
CONGE	INNEE	STEWARD
CORBEAU	INSINUE	TROUBLER
COUTEUSE	LAYETTE	VERSIFIE
DECOUPE	MAQUETTE	VIGUEUR
DEMASQUE	MARTINET	ZEBRURE

T E R T I P A H C P E T O N E
R X V E N D D N O S S I A C P
O U E N S I R E U E N C N P U
U E R I I V A T T N N O R Z O
B I S T N A W T E I I R E C C
L C I R U G E E U T D B L O E
E A F A E U T Y S S R E U N D
R P I M Q E S A E U U A O G I
N S E A S O B L R R O U B E N
D E M A S Q U E V I G U E U R

AN V DU PRÉSIDENT MACKY SALL

Un héritage démocratique sabordé

Le 31 décembre 1980, le président Léopold Sédar Senghor démissionnait volontairement de ses fonctions de chef de l'Etat du Sénégal, à l'âge de 74 ans, pour céder le pouvoir au premier ministre Abdou Diouf, âgé de 45 ans, en vertu de l'article 35 de la Constitution du Sénégal de l'époque.

Le 20 mars 2000, lendemain du scrutin présidentiel, au petit matin, le président Abdou Diouf, 65 ans, décrochait son téléphone pour appeler et féliciter son challenger Abdoulaye Wade, 74 ans, pour sa victoire, coupant ainsi l'herbe sous les pieds des "faucons" du Parti Socialiste (…), prêts à tout pour conserver le pouvoir, et qui lui en ont alors voulu à mort.

Le 25 mars 2012, peu de temps seulement après la fermeture des bureaux de vote, alors que les premiers résultats étaient annoncés via les radio, les télévisions ou les réseaux sociaux, mais avec des tendances lourdes en faveur du candidat Macky Sall, le président Abdoulaye Wade, 86 ans, qui avait déclaré auparavant qu'il ne ferait pas moins que le président Abdou Diouf, a téléphoné à son challenger Macky Sall, 51 ans, pour le féliciter de sa victoire et soulager du coup tout un peuple.

Ces trois transitions démocratiques et transmissions pacifiques du pouvoir, alors que tout le monde craignait le pire pour le Sénégal, achèvent de convaincre les plus sceptiques sur la véritable stature d'hommes d'Etat des différents présidents de la République qui ont dirigé le Sénégal jusqu'ici, en dépit de leurs quelques travers, tolérables tout de même. Ce sont des humains avant tout, donc naturellement imparfaits. Ces dévolutions du pouvoir, sans effusion de sang, alors que les campagnes électorales ou les situations difficiles qui les ont précédés ont été lourds de dangers, (dé)montrent à suffisance la maturité du peuple sénégalais dont on dit même qu'il est très en avance sur les gouvernants.

Les avancées démocratiques significatives à mettre au crédit des présidents Abdou Diouf et Abdoulaye Wade sont nombreuses et multiformes. La limitation des partis politiques était l'une des principales critiques adressées par l'opposition au président Léopold Sédar Senghor. Dans un souci de démocratisation totale, son successeur, le président Abdou Diouf, en prend acte et l'abroge. Cette réforme qui instaure le multipartisme intégral ("Djakka djaa ngui nii ku mën na nodd") en 1981 fait sortir de l'ombre les multiples partis clandestins.

En 1988, au sortir d'élections tumultueuses ayant occasionné l'état d'urgence et le couvre-feu, le président Abdou Diouf tend la main "au chef de l'opposition parlementaire" , Me Abdoulaye Wade, qui sera reçu au palais présidentiel, le jeudi 26 mai 1988, flanqué de son lieutenant Me Ousmane Ngom, pour un tête-à-tête avec le couple Abdou Diouf-Jean Collin pour "parler de Tout avec un grand T" comme l'a fait savoir Me Abdoulaye Wade au sortir de l'audience. Un véritable dialogue entre le chef de l'Etat et ses opposants.



Prestation de serment du Président Macky Sall

Le 7 février 1992, le président Abdou Diouf avait adopté un Code électoral consensuel, sans en changer une virgule , ce qui permettra l'organisation des élections de 1993 dans une relative transparence. Et c'est le même Code électoral, resté en vigueur jusqu'en 2000, qui a permis l'alternance au pouvoir. Entretemps, dans le cadre des gouvernements dits de majorité présidentielle élargie, le président Abdou Diouf a expérimenté une formule originale consistant à associer le plus grand parti de l'opposition, le Parti démocratique sénégalais (Pds) à l'exercice du pouvoir. Ce qui n'a jamais empêché par ailleurs Me Abdoulaye Wade et les ministres Pds, de rendre leurs démissions du gouvernement, à l'approche d'élections majeures. Cette trouvaille avait l'avantage de ne pas installer le pays dans une campagne électorale permanente, d'initier et d'associer l'opposition à l'exercice du pouvoir, mais aussi de décrisper le climat politique. Puis vint le fameux coup de fil du président Abdou Diouf à Me Abdoulaye Wade en ce fameux 20 mars 2000, salué partout dans le monde.

Le président Abdoulaye Wade, successeur de Diouf en 2000, n'a pas été en reste. Il a eu à lancer au total, pas moins de 19 appels au dialogue politique pendant les 12 années de son magistère.

Et puis, dans l'histoire de l'Assemblée nationale, de 1966 à 2000, la règle pour créer un groupe parlementaire était au moins de disposer du 1/10ème du nombre de députés. En 2001 ou 2002, lors de la première magistrature du président Abdoulaye Wade, le Pds a fait baisser le nombre de députés requis de 10 au lieu du 1/10ème. En ramenant à dix le nombre de députés pour constituer un groupe parlementaire, la majorité détenue à l'époque (2002) par les libéraux, avait permis, au Ps et à l'Afp d'avoir leur propre groupe parlementaire. Avec la nouvelle Constitution du 22 janvier 2001, le président Abdoulaye Wade a fait intégrer la marche pacifique dans l'arsenal des droits fondamentaux faisant que ce mode d'expression démocratique n'est plus soumis à une autorisation mais assujettie à une simple déclaration auprès de l'autorité administrative de la localité concernée. La libéralisation des médias avec l'encouragement de l'initiative privée est aussi à mettre à l'actif du régime libéral. Les journaux foisonnent, la presse privée se déploie.

Macky, Tanor et Niasse

Portée sur les fonts baptismaux le 21 juin 2003 par El Hadji Ndiaye, la télévision privée RTS2S portera plus tard le nom de 2Stv. Fondé par Youssou Ndour en septembre 2003, le Groupe Futurs Médias investit avec force l'espace médiatique avec le quotidien L'Observateur, la Radio Futurs Médias (RFM) et la Télé Futurs Médias (TFM), lancée en septembre 2010. L'aide à la presse atteint des niveaux jamais égalés.

La nomination d'un ministre sans coloration politique (Cheikh Guèye), chargé des élections, à la place du ministre de l'intérieur de l'époque (Me Ousmane Ngom) qui était contesté et récusé par l'opposition était un vrai signe de bonne volonté. Puis vint le mémorable coup de fil passé par le président Abdoulaye Wade, le soir même du scrutin à Macky Sall, quoiqu'en ait pu dire après un certain Me Ousmane Ngom.

C'est connu, la marche d'un Etat, est une suite d'avancées ou de progrès réalisés au fur et à mesure que les régimes en place se succèdent et posent des actes à même de conduire les destinées du pays dans la bonne direction. A cet égard, ayant pris les rênes du pouvoir par la volonté du père de l'indépendance du Sénégal, en l'occurrence le président Léopold Sédar Senghor, le président Abdou Diouf a consolidé les fondements de l'Etat et posé les premiers jalons d'une démocratie gestationnelle dans une Afrique alors dominée en majorité par des régimes totalitaires, avec des présidents à vie qui, parfois, s'autoproclament "Maréchal" ou "empereur".

Avec la survenue de la première alternance en 2000, la cadence de la marche en avant de la démocratie sénégalaise n'a pas faibli. En revanche, nous avons beau chercher, mais il nous est difficile de trouver des actes posés par le président Macky Sall dans le sens de la consolidation de la démocratie, ne serait-ce que pour fructifier l'œuvre de ses devanciers. De fait, le président Macky Sall, qui a hérité d'une démocratie debout, que toute l'Afrique nous envie, n'a pas le droit de faire moins que ses prédécesseurs. Autrement, on sera obligé de reconnaître avec le député Aminata Diallo du Parti Socialiste, la mort dans l'âme, mais avec lucidité et franchise que : "Macky Sall est le pire président du Sénégal".

Hélas, aujourd'hui, on ne peut s'empêcher de parler de recul démocratique au regard des coups durs portés à la démocratie sénégalaise et à la remise en cause d'acquis importants et qui étaient considérés comme définitifs. Ce n'est pas pour rien que le président Macky Sall, qui jure de "réduire l'opposition à sa plus simple expression", s'acoquine avec un Ousmane Tanor Dieng qui, du temps de sa splendeur, au plus fort du règne du Parti Socialiste, déclarait sa volonté de "démanteler le Parti démocratique sénégalais". Qui se ressemble s'assemble. Les deux font la paire. Ce duo, (…) (Macky-Tanor), ne pouvait que faire chemin commun. Ce tandem est même complété par un troisième, Moustapha Niasse, pour former un trio infernal, avec la particularité pour l'actuel président de l'Assemblée nationale d'exceller dans "l'insolence et la vulgarité", pour paraphraser un journal de la place. Les écarts de langage du dauphin constitutionnel du chef de l'Etat, président d'une Assemblée nationale dont il était à deux doigts d'en fracasser les vitres et de les faire voler en éclats à l'aide d'un gros caillou qu'il tenait d'une main ferme et la mine renfrognée, un certain 23 juin 2011, a fait siffler nos oreilles chastes et pudiques par des grossièretés du genre : "Aucun imbécile, aucun salopard, aucun djinn ne peut rompre ce qui nous lie Macky Sall et moi" ou encore : "Si cela déplaît à certains, Maa tey" et enfin : "Fii kufi cëpp cëppi, man nga fiy fekk" . Excusez du peu !

(…)Allergique à la critique et recroquevillé sur lui-même et autour de son clan allaité à l'ostracisme, le président Macky Sall a toujours refusé tout dialogue politique avec l'opposition, qu'il a régulièrement snobée, au meilleur des cas, s'il n'a pas tout simplement jeté en prison la plupart de ses responsables, notamment ceux du Pds. Ayant prêté serment le 3 avril 2012, le président Macky Sall a trainé les pieds jusqu'au 28 mai 2016, soit 4 années après, pour daigner lancer un appel à un dialogue politique national auquel il n'a d'ailleurs jamais cru. Un stratagème pour diviser l'opposition, semer la zizanie dans ses rangs et desserrer l'étau autour du pouvoir au moment où le climat était très tendu, le pays bloqué et divisé en deux camps antagonistes suite à un référendum de toutes les déchirures.

Le chant du cygne

Ce pseudo-dialogue, c'était pour se donner un bol d'air le temps de panser ses blessures et repartir de plus belle dans le massacre des opposants. En effet, passée la cérémonie d'ouverture du prétendu Dialogue national, au palais présidentiel, les commissions mises en place pour poursuivre le travail ont fait long feu car, à la base il n'y avait rien de sérieux. Le président Macky Sall s'est bien joué de ses adversaires politiques, étonnamment naïfs, pour ne pas être fichus de déceler le jeu de dupes et la comédie qui leur ont été servis. Jusqu'à quand comprendront-ils finalement qu'il faut toujours prendre les paroles de Macky Sall "wax waxeet" avec des pincettes ? Combien de fois faudra-t-il leur répéter qu'avec le président Macky Sall tout s'arrache ? C'est le seul langage qu'il connaît, comprend et respecte. Puisque le président Macky Sall ne leur fera aucun cadeau, le mot d'ordre qui devrait être de mise à son endroit est : "Pas de quartier ! ". (…)Cela devrait commencer par l'humiliation de Benno Bokk Yaakaar aux élections législatives du 30 juillet prochain devant aboutir à une nouvelle majorité parlementaire pour imposer une cohabitation inédite au président Macky Sall. Ce faisant, les deux ans qui nous séparent de 2019 devraient être mises à profit pour préparer méthodiquement l'estocade finale. Le cas échéant, Dieu fasse que le président Macky Sall ait la grandeur et le fair-play de décrocher son téléphone pour appeler et féliciter le vainqueur de l'élection présidentielle. (…)

Maintenant, quand le président Macky Sall essaie de dédramatiser et de minimiser en parlant d'épiphénomène ou en disant qu"'on n'arrête pas la mer avec ses bras", il se méprend de la force de la lame de fond qui viendra à brève échéance le balayer proprement lui et son régime. Pour ce qui est de ses fanfaronnades, on en a vu d'autres. N'est-ce pas le président Abdoulaye Wade qui, dans des circonstances similaires parlait de "simple brise" ? On connaît la suite. Ceci dit, pour la gouverne de son répondeur automatique, l'inénarrable Seydou Guèye, qui a fait pouffer de rire à tout le monde en débitant des inepties du genre : "Macky, je dirai au peuple que tu as bien travaillé" , nous relevons simplement que cette façon d'infantiliser le peuple sénégalais comme si ce denier n'était pas de taille et très fondé à apprécier de lui-même et en toute liberté, dans un sens ou dans un autre, les états de service du président Macky Sall. (…) C'est le chant du cygne d'un régime dont les jours sont comptés et que peu de Sénégalais regretteront véritablement. ■

PAPE SAMB

Nb : *Certaines parties du texte ont été élaguées par la Rédaction*

FOOT

Comment Tite a transfiguré le Brésil

Intronisé en juin 2016 en remplacement de Dunga, Tite a complètement relancé le Brésil, validant le billet de la Seleção pour le prochain Mondial 2018 en Russie. Une véritable performance en un peu moins d'un an.

Le jour et la nuit. Il y a un an jour pour jour, le Brésil sortait de deux nuls décevants contre l'Uruguay (2-2) et le Paraguay (2-2). Deux résultats qui plaçaient la Seleção à la 6e position au classement des éliminatoires de la zone AmSud, hors des places qualificatives, avec 9 points au compteur en 6 journées. Aujourd'hui, la Canarinha caracole en tête de ce même groupe qualificatif, avec 33 points en 14 journées. Mieux, en s'imposant ce mardi soir contre le Paraguay (3-0), la sélection auriverde a même validé son billet pour la prochaine Coupe du monde 2018 en Russie, devenant officiellement le premier pays qualifié après la nation hôte. Mais comment expliquer cette révolution ? La plupart des observateurs en conviendra, un homme est derrière ce profond bouleversement : Tite.

Intronisé en juin 2016 en lieu et place de Dunga au sortir d'une Copa América terriblement décevante (élimination au premier tour), l'ancien coach du Corinthians a complètement changé la face d'une équipe à la dérive. Il suffit de lire les déclarations de Neymar, totalement libéré, pour s'en convaincre. "Tite mérite tout le soutien du public, des joueurs, de la direction, du staff. Il est vraiment génial. Il nous transmet



Tite en pleine séance avec ses joueurs

énormément de confiance avant les matches. Il ne mérite pas seulement un cri d'ici (du Paraguay, ndlr), mais de tout le Brésil", a-t-il lancé en zone mixte, relayé par Lance ! Même son de cloche pour Marcelo. "Je crois que c'est la meilleure ambiance que je n'ai jamais vu en sélection. On peut voir l'atmosphère qu'il y a, l'investissement de chaque joueur, tout le monde travaille fort à chaque entraînement. Nous remercions le professeur Tite et ses compagnons pour leur venue, car ils ont pratiquement tout changé. Nous lui devons beaucoup", a-t-il analysé au micro de TV Globo.

Plébiscité par tout son groupe, le sélectionneur national parvient même à faire l'unanimité chez les observateurs brésiliens, si difficile à contenter. Car si, sur le plan comptable, la donne a profondément changé, ce n'est pas le seul domaine dans lequel les Brésiliens ont réalisé des progrès faramineux. Les partenaires de Philippe Coutinho viennent en effet d'enchaîner 9 succès consécutifs en 9 matches. Une efficacité remarquable qui se traduit en statistiques, puisque l'attaque auriverde enfile les buts comme les perles (24 réalisations) et la défense a retrouvé une imperméabilité notable autour de l'axe Marquinhos-João Miranda (2 buts encaissés seulement). Des chiffres d'autant plus étonnants que le groupe de joueurs n'a pratiquement pas changé depuis le départ de Dunga.

Les secrets de Dunga

Mais quel est donc le secret de Tite ? Il réside sans doute dans sa préparation. Figure tutélaire au Timão, il a multiplié les échanges et les stages en Europe pour être fin prêt à endosser le rôle de sélectionneur. "Je me suis préparé.Je me suis préparé, je me suis bien préparé. Et dans la mesure où tu suis les médias, où ton travail sur les 5 dernières années est reconnu dans la rue, avec une Libertadores menée à son terme sans perdre, un Mondial des clubs, des championnats brésiliens, une Copa Sudamericana… La question n'est pas de savoir qui est le plus fort, mais de savoir qui traverse le meilleur moment de forme dans son travail", expliquait-il à ESPN en 2014 après que la Confédération Brésilienne de Football lui ait préféré Dunga pour remplacer Luiz Felipe Scolari au sortir du terrible Mondial 2014. Il a attendu son heure et opéré des changements forts.

Ainsi, le capitanat est désormais tournant. Une décision qui a eu pour effet d'ôter un poids des épaules de Neymar, lessivé après la victoire aux Jeux Olympiques de Rio de Janeiro l'été dernier. Le Blaugrana a retrouvé un rythme de croisière impressionnant sous la tunique aux cinq étoiles : 55 buts et 31 passes décisives en 77 capes ! Tite a aussi su imposer le jeune Gabriel Jesus (19 ans) fin 2016. Un pari gagnant puisque la starlette aujourd'hui à Manchester City avait enchaîné 5 buts en 6 sélections avant sa blessure à la cheville. Il a également su relancer des éléments tels que Paulinho, sévèrement critiqué après 2014 et élu pire flop de l'histoire de Tottenham récemment, Renato Augusto ou encore Thiago Silva, rappelé alors qu'il était boudé par Dunga. Le tout en mettant le jeu au cœur de son discours. "Le professeur nous demande toujours de bien jouer et de mériter la victoire à chaque fois que nous entrons sur le terrain, alors nous sommes tous heureux", a expliqué Coutinho en zone mixte ce mardi soir.

Soutenu par tous ses joueurs et tout le pays, Tite peut désormais se concentrer sur l'avenir. "Nous jouons bien, nous progressons, alors il ne faut pas avoir peur d'être heureux et optimiste", a-t-il lâché en conférence de presse ce mardi, relayé par O Globo. "À partir du moment où tu es qualifié, de nouvelles perspectives s'ouvrent. On peut donner leur chance à plusieurs joueurs. Mais la responsabilité ne change pas. Je ne suis pas d'accord avec certains clichés. Par exemple, on dit qu'il est plus dur de se maintenir au top que d'y arriver. La difficulté est la même. Si je devais reprendre des erreurs, je le ferai. Il faut seulement penser à jouer", a-t-il conclu. Avec un tel discours et des actes fondateurs, Tite a totalement relancé le Brésil. ■

FOOTMERCATO.NET

REVUE TOUT TERRAIN

REAL

Retour au pays pour Fabio Coentrao ?



Depuis son retour de prêt de Monaco l'été dernier, Fabio Coentrao (29 ans, 4 apparitions toutes compétitions cette saison) doit se contenter de miettes au Real Madrid. Le latéral gauche imagine ainsi un retour au Portugal dans quelques semaines. "S'ils comptent sur moi, parfait. Sinon, je poursuivrais mon chemin, confie ainsi l'international portugais au journal Record. Retourner au Portugal pourrait peut-être m'aider à retrouver le niveau de jeu qui était le mien. J'espère jouer encore trois ou quatre ans au plus haut niveau."

DIVERS

Ranieri a déjà refusé plusieurs offres

Licencié de Leicester en février, Claudio Ranieri aurait pu retrouver très rapidement du travail. Si l'entraîneur italien a refusé Wolfsburg, il a également décliné les offres de Palerme et de clubs chinois et émiratis, selon The Times. L'ancien coach de Monaco souhaite prendre quelques mois de repos avant de se relancer, mais ce n'est pas l'unique raison. Selon le journal britannique, Ranieria une préférence pour un retour en Premier League. En cas d'absence d'offre en Angleterre, il se verrait bien en Italie ou en Espagne. Avis aux amateurs...

ARSENAL

Saison terminée pour Santi Cazorla

Interrogé en conférence de presse jeudi, l'entraîneur d'Arsenal, Arsène Wenger, a déclaré qu'il ne pensait pas voir son milieu offensif espagnol, Santi Cazorla, se remettre de sa blessure à la cheville d'ici la fin de la saison : "Je pense que sa saison est terminée." Éloigné des terrains depuis la mi-octobre, le joueur de 32 ans devait faire son retour en mars après une opération au mois de décembre. Visiblement, Cazorla peine à récupérer dans ces délais. Il sera là la saison prochaine car il a été prolongé jusqu'en 2018 au cours du mois de janvier.



PSG

Des approches d'Arsenal pour Rabiot



En attente de garanties l'été prochain concernant le recrutement, Adrien Rabiot (21 ans, 21 matchs et 2 buts en L1 cette saison) laisse planer le doute concernant son avenir au Paris Saint-Germain, avec lequel il est lié jusqu'en juin 2019. Une situation qui attire forcément les grands clubs européens, à l'affût dans ce dossier. D'après Le 10 Sport, Arsenal a entamé des approches auprès du clan Rabiot ces dernières semaines pour tenter de le convaincre de rejoindre Londres l'été prochain. Reste à savoir si les Gunners passeront réellement à l'action alors que le milieu de terrain pourra se servir de cet intérêt pour obtenir un meilleur contrat dans la capitale.

PSG

La tendance pour Emery

Publiquement soutenu par son président Nasser Al-Khelaïfi après le naufrage à Barcelone (1-6), en 8es de finale retour de la Ligue des Champions, Unai Emery est bien conscient que son avenir n'est pas scellé au Paris Saint-Germain. Selon le quotidien Le Parisien, la tendance est à un maintien de l'Espagnol l'été prochain. Mais il ne s'agit que de "la vérité du 29 mars 2017" précise le journal. En effet, plusieurs cas de figure pourraient pousser l'ancien coach du FC Séville vers la sortie : une 3e place en championnat synonyme de tour préliminaire en Ligue des Champions, la perte des titres nationaux (L1, Coupe de France, Coupe de la Ligue), ou encore l'intervention de l'émir du Qatar qui avait obtenu la tête de Laurent Blanc. Autant dire qu'Emery reste sous pression pour la fin de la saison.

MONACO

Un nouveau prétendant pour Fabinho

Auteur d'une superbe saison avec Monaco, le milieu polyvalent Fabinho (23 ans, 29 matchs et 8 buts en L1 cette saison) pourrait quitter le club princier cet été. Alors que Manchester United et Manchester City sont déjà sur les rangs, un nouveau cador européen serait intéressé par le Brésilien : l'Atlético Madrid ! Selon les informations de la Cadena SER, Diego Simeone souhaiterait attirer l'ancien joueur du Real Madrid dans ses filets afin de renforcer un entrejeu vieillissant. Une piste ambitieuse qui aura néanmoins du mal à aboutir. En effet, en plus du prix relativement élevé de l'Auriverde, estimé à 40 millions d'euros, les Rojiblancos devront attendre la décision du TAS concernant l'interdiction de recrutement jusqu'en janvier 2018 en raison de transferts de joueurs mineurs. Un verdict qui sera rendu avant le mois de juin prochain.

ALLEMAGNE

Joachim Löw désigne son successeur

Sélectionneur de la Nationalmannschaft depuis 2006, Joachim Löw est un entraîneur très respecté en Allemagne. Si bien qu'on se demande qui pourrait bien prendre sa succession. Lui, a une idée et elle se nomme Julian Nagelsmann, l'entraîneur de 29 ans d'Hoffenheim. "Peut-être qu'il deviendra un jour sélectionneur. Il a beaucoup de compétence, d'empathie et une bonne relation avec les joueurs, s'il continue comme ça, je suis convaincu qu'il deviendra un grand entraîneur. Il a fait d'Hoffenheim un prétendant aux places européennes,



après des années où le club luttait contre la relégation, il a fait éclore des joueurs et en a intégrés d'autres, qui n'avaient pas leur chance ailleurs. Je pense beaucoup de bien de lui", a expliqué l'actuel sélectionneur de l'Allemagne à Sport Bild.

AFRIQUE - PARTENARIAT FOX SPORTS ET UFOA

Début du tournoi pour "célébrer 12 ans de partenariat"

Fox Sports et l'Union des fédérations ouest-africaines de football (Ufoa) lancent ce vendredi, à travers un tournoi de foot interclubs à Dakar, les activités issues de leur partenariat signé en décembre dernier.

ADAMA COLY

Moins de quatre mois après la signature de leur partenariat, Fox Sports et les Zones Ouest A et B lancent leurs activités ce vendredi. Et c'est à travers un tournoi. "L'objectif est de célébrer le football, de célébrer 12 ans de partenariat", s'est exclamé le président de Fox Sports Europe et Afrique, Frank Rutten, lors d'une conférence de presse au siège de la Fédération sénégalaise de football (FSF). "Nous pensons que nous allons réussir cet événement grâce à vous et à tout le monde", poursuit-il.

C'est la capitale sénégalaise qui va abriter cet événement inaugural. "Le choix de Dakar est symbolique puisqu'il a vu naître et grandir ce partenariat", justifie le président de l'Ufoa, Me Augustin Senghor. "Nous souhaitons une réussite organisationnelle et populaire pour montrer notre capacité à organiser de grands événements sportifs", émet-il.



Frank Rutten et Me Augustin Senghor

Mais seuls As Tanda de Côte d'Ivoire, Wa All Stars Squad du Ghana, Us Gorée du Sénégal, Barrack Young Controllers du Liberia sont invités pour cette première édition. "C'est à cause du calendrier qu'il y a eu 4 clubs (deux de chaque zone). Ce n'est pas forcément 16 équipes qui seront invitées mais nous travaillons à ce que, dans le futur, nous puissions avoir les 16 (que comptent les 2 zones)", explique Me Senghor.

Le vainqueur va empocher 20 000 dollars (environ 12 millions F Cfa), le 2e aura 10 000, le 3e repartira avec 7 000 et le 4e en recevra 3. Il regroupe des clubs champions de leur pays. L'entrée est libre et gratuite mais il faut se munir d'un ticket pour des raisons de sécurité, selon les organisateurs.

Un Tournoi des 16 nations en juin

Après ce tournoi, les deux parties veulent tenir le tournoi des 16 nations, en juin prochain au Ghana. Il concernera les équipes séniors. Et à l'avenir, elles comptent établir un calendrier annuel pour les compétitions. Selon Me Senghor, par ailleurs président de la FSF, ces rendez-vous auront un impact positif sur le football ouest africain puisqu'ils lui permettront d'être plus présent sur le plan continental et mondial. "Les joueurs s'améliorent lorsqu'ils jouent des matches de haut niveau", ajoute M. Rutten.

Entre Fox Sports et l'Ufoa, c'est un partenariat sur les 12 prochaines années, avec un budget annuel de l'ordre de 2 millions de dollars (1,2 milliard francs CFA). "La raison du choix de l'Afrique de l'ouest est que nous avons confiance aux dirigeants et en leurs qualités, rappelle Frank Rutten. Parce que (aussi) nous croyons à la construction de quelque chose. Nous voulons bâtir une relation dans la durée". Selon le président Europe et Afrique, Fox Sports est présent dans plus 190 pays et plus de 300 millions de foyers à travers le monde. ■

Programme

Aujourd'hui
Demi-finales
16h As Tanda - Wa All Stars Squad
18h Us Gorée - Barrack YC

Fox Sports éclaire Demba Diop

Le Sénégal commence à voir les bienfaits de ce partenariat entre l'Ufoa et Fox Sports. En effet, la chaîne a acheté 20 projecteurs pour le stade Demba. Cela va mieux éclairer cette infrastructure qui est dans un piteux état. Pour rappel, la visibilité était quasiment nulle lors des matches nocturnes. Cela avait fini d'écœurer les amateurs de foot et de lutte. ■

RÉFORME DANS LE SPORT, ADOPTION D'UN NOUVEAU CODE, INFRASTRUCTURES…

Les gages du ministre des Sports



"En matière de gouvernance et de réforme, je puis vous assurer que les dispositions seront prises pour accélérer l'adoption du nouveau code du sport", s'est engagé le ministre des Sports. Hier, lors de la présentation de la Revue annuelle conjointe (Rac) 2017, Matar Bâ a "largement" insisté sur la réhabilitation et la construction des infrastructures sportives. Selon lui, elles ont connu des bonds "considérables" au plan quantitatif et qualitatif. Il s'agit des chantiers d'infrastructures sportives de dernière génération comme le Palais des sports de Diamniadio et l'Arène nationale de lutte du Sénégal. Il s'y ajoute l'inauguration du stade Alassane Djigo de Pikine "entièrement" rénové, la programmation de nouveaux projets : reconstruction du stade Assane Diouf ou encore la reprise de Ngalandou Diouf de Rufisque. "Ces efforts seront soutenus et amplifiés pour positionner le Sénégal parmi les premiers pays d'Afrique de l'ouest capables d'accueillir les Jeux africains, de la Francophonie, de la Cedeao, les rencontres internationales et autres championnats du monde. (…) Les grandes tendances issues de l'analyse des résultats sportifs nous confortent dans notre volonté de mettre davantage l'accent sur la préparation à long terme et la promotion de la petite catégorie", estime le ministre Matar Bâ, avant de relever que l'évolution "exceptionnelle" du budget de ce département, au titre de 2016 avec 68,55% de hausse, s'est confirmée en 2017 avec une augmentation de 77,43 %. ■

PAPE NOUHA SOUANE

FOOT - MONDIAL À 48 ÉQUIPES - RÉPARTITION

9 places pour l'Afrique

La Fifa a dévoilé jeudi la proposition émise par son Bureau concernant la répartition des places entre les différentes confédérations lors de la Coupe du monde 2026, première édition à 48 participants. Cette proposition doit être votée le 9 mai prochain par le conseil de l'instance lors du Congrès prévu au Bahreïn.

La répartition proposée

AFC (Asie + Australie): 8 places directes (+4 par rapport au format actuel)
CAF (Afrique): 9 places directes (+4)
CONCACAF (Am. centrale et du Nord) : 6 places directes (+3)
CONMEBOL (Amérique du Sud) : 6 places directes (+2)
OFC (Océanie sans l'Australie) : 1 place directe (+1)
UEFA (Europe) : 16 places directes (+3)

Si vous avez fait le calcul, cela fait 17 places supplémentaires (contre 16 prévues dans l'extension). C'est parce que désormais, le pays-hôte rentre dans les quotas de places allouées aux confédérations. Par exemple, si l'édition 2026 a lieu en Europe, seules 15 places seront mises en jeu lors des éliminatoires.

Une petite Coupe des confédérations en guise de barrages

L'autre nouveauté, c'est l'instauration d'un tournoi de barrages pour déterminer les deux places restantes. Six sélections seront conviées, une par confédération (sauf l'UEFA) et une dernière pour la confédération du pays-hôte. Les deux équipes les mieux classées joueront leur qualification contre le vainqueur de deux matches à élimination directe opposant les quatre autres équipes engagées. Le tournoi aura probablement lieu au mois de novembre précédant la compétition dans le pays-hôte à la manière de la Coupe des confédérations. ■

LEQUIPE.FR

BRÈVES

FOOT - NAPLES

Koulibaly pisté par le PSG



(wiwsport.com) Après Chelsea, Paris commence à pister le défenseur sénégalais. Depuis quelques semaines, il y'a des rumeurs de départ concernant Kalidou Koulibaly de Naple. Paris apparaît comme une piste possible, derrière Chelsea. Selon "culturepsg", Napoli ne le vendrait toutefois que contre le paiement de sa clause libératoire, soit 45M€, un prix qui semble dissuasif pour un PSG qui a déjà trois défenseurs centraux de qualité.

MANCHESTER UNITED

Mourinho répond à la rumeur Neymar

Annoncé dans le viseur de Manchester United depuis plusieurs années, Neymar (25 ans, 23 matchs et 8 buts en Liga cette saison) était encore lié au club mancunien ces derniers jours avec une rumeur annonçant un transfert de 200 millions d'euros. Mais l'entraîneur des RedDevils, José Mourinho, a rapidement calmé tout le monde. "J'essaye toujours d'être objectif et pragmatique avec les clubs et je demande ce qu'on peut m'offrir. Neymar, c'est absurde, un club comme le Barça ne peut pas perdre et ne perdra pas Neymar. On ne va pas casser la tirelire. Je crois que c'est impossible", a confié le Special One à ESPN. Sous contrat avec le Barça jusqu'en 2021, Neymar n'a, pour le moment, aucune raison de quitter la Catalogne.

MAN CITY

La mise au point de Claudio Bravo

Arrivé pour 18 millions d'euros l'été dernier, le gardien Claudio Bravo (33 ans, 19 matchs en Premier League cette saison) traverse des premiers mois compliqués à Manchester City. A tel point que le coach Pep Guardiola lui préfère désormais Willy Caballero dans le but. Mais le Chilien ne compte pas baisser les bras et vient de balayer les rumeurs de départ qui le concernent. "C'est totalement faux, je ne pense pas à jouer dans un autre club car je ne suis pas titulaire. Rien de tout cela n'est vrai. (...) Je suis très heureux en Angleterre et ma famille aussi. Beaucoup de choses publiées sont fausses, comme par exemple que je vois un psychologue et que je prends des cours d'anglais pour améliorer mon adaptation", a rétorqué l'ancien Barcelonais dans les colonnes de The Evening News. Le Sud-Américain va quand même avoir du mal à inverser la tendance alors que les noms d'Ederson (Benfica), Jan Oblak (Atlético Madrid), Marc-André ter Stegen (FC Barcelone) et KeylorNavas (Real Madrid) circulent déjà en vue du prochain mercato estival.